

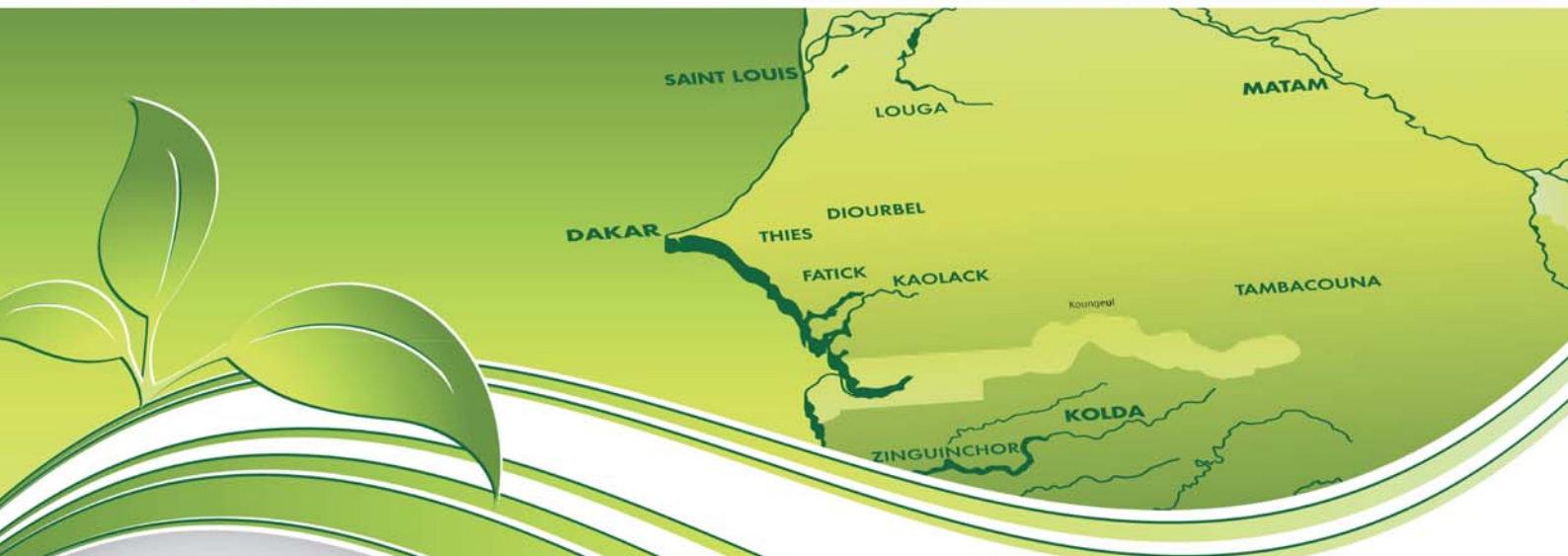


Bureau
international
du Travail

Migration, environnement et développement local

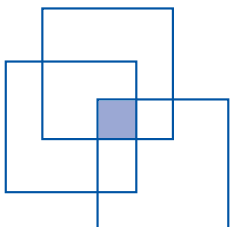
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU SÉNÉGAL

ÉTAT DES LIEUX ET POTENTIEL D'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE D'UNE TRANSITION VERTE



Rapport final

Janvier 2013



Bureau régional Afrique de l'OIT
Bonne gouvernance des migrations de main
d'oeuvre et son lien avec le développement
au Mali, en Mauritanie et au Sénégal



Copyright © Organisation internationale du Travail 2013
Première édition 2013

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

OIT, 2013. L'agriculture biologique au Sénégal, état des lieux et potentiel d'investissements dans le cadre d'une transition verte. Migration, environnement et développement local.

ISBN 978-92-2-226021

Auteur : Dominique Laure
Direction : Federico Barroeta
Assistance technique : Yarci Acosta

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel : pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Conception graphique : 360
Éditer au Sénégal

Migration, environnement et développement local

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU SÉNÉGAL

ÉTAT DES LIEUX ET POTENTIEL D'INVESTISSEMENT

DANS LE CADRE D'UNE TRANSITION VERTE



Bureau
international
du Travail



Liste des principales abréviations

ACRA	Association de Coopération en Afrique et Amérique Latine
ACTSOL	Action Solidarité
AECID	Agence Espagnol pour la Coopération Internationale au Développement
AFAFA	Aide aux forces vives africaines par la formation agroécologique
AFRONET	African Organic Network
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANREVA	Agence Nationale de Retour Vers l'Agriculture
APROVAG	Association des producteurs de la vallée du fleuve Gambie
ASEPEX	Agence sénégalaise de promotion des exportations
ASD	Agriculture Saine et Durable
ASPAB	Association Sénégalaise pour la Promotion de l'Agriculture biologique
ASPRODEB	Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base
ASPSP	Association sénégalaise des producteurs de semences paysannes
AVSF	Agriculteurs et Vétérinaires Sans Frontière
BIT	Bureau International du Travail
BNO	Bio Niayes Organisation
CCI	Centre de commerce International
CEAS	Centre écologique Albert Schweitzer
CFPHC	Centre de formation professionnelle horticole de Camberene
CIRAD	Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COPABIO	Coopérative des producteurs agricoles biologiques
COPAGES	Conseils Paysans d'Actions pour la Gestion de l'Environnement
COPEBAN	Coopérative des producteurs biologiques de l'arrondissement de Notto
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale
EANGDS	Exploitation agricole de Notto Gouye Diama Sénégal
ENSA	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
FAPD	Fédération des agropasteurs du Diender
FENAB	Fédération nationale des agriculteurs biologiques
FAO	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GAAI	Grappe Agriculture et Agro-industrie
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
IFOAM	International Federation of Organic Agriculture Movements
ICS	Industries Chimiques du Sénégal
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
ITA	Institut de technologie agroalimentaire
JAPPOO	Jeunesse Altruisme Positivism Professionnalisme Ouverture Optimisme
JTA	Jardin Tropical Amélioré
GIPD	Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs
PIP	Programme Initiatives Pesticides
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
REFABEC	Réseau des femmes en agriculture biologique et commerce équitable
SCA	Stratégie de la Croissance Accélérée
SODEFITEX	Société de Développement et des Fibres Textiles
SRI	Système de Riziculture intensive
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UGAN	Union des groupements associés du Niombato
URPROFOS	Union régionale des producteurs de fonio de Sédhiou
VECO	Vredeseilanden Country Office

SOMMAIRE

► Introduction	6	3.4.3 Les fermes agro-écologiques de l'ACTSOL	26
• Une agriculture inapte à répondre aux besoins de sa population	6	3.4.4 Le tremplin	27
• Migration et développement agricole	6	3.5 Les fournisseurs d'intrants biologiques	27
• L'agriculture biologique : une réponse efficace pour concilier sécurité alimentaire, préservation des agro-systèmes et développement économique et social	7	3.5.1 Les semences paysannes	27
• Objectif et cadre de l'étude	8	3.5.2 Les engrais et produits phytosanitaires	27
► Partie 1 : État des lieux de l'agriculture biologique au Sénégal	9	4. Un accès difficile aux marchés	28
1. Définitions	9	4.1 Le marché local	28
2. L'agriculture biologique au Sénégal : pratiques et résultats	12	4.1.1 Un marché encore timide	28
2.1 La naissance du mouvement	12	4.1.2 Vers une certification nationale	30
2.2 Les systèmes de production	12	4.2 Le marché international	30
2.3 L'impact de l'agriculture biologique au Sénégal	15	4.2.1 Un potentiel important	30
3. Des acteurs diversifiés	18	4.2.2 Des exigences à respecter	31
3.1 Les producteurs biologiques	18	5. Les politiques et programmes d'appui au développement de l'agriculture biologique	34
3.1.1 Les groupements de producteurs	18	► Partie 2 : Les enjeux et défis de l'agriculture biologique	37
3.1.2 Les associations	20	1. Les enjeux	37
3.1.3 Les sociétés privées	21	1.1 Améliorer la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire	37
3.2 Les acteurs de la transformation des produits agricoles	22	1.2 Rendre l'agriculture attractive et limiter l'exode rural	37
3.3 Les structures d'appui à l'agriculture biologique	23	1.3 Créer des opportunités d'investissement pour les migrants	38
3.3.1 La Fédération des agriculteurs biologiques	23	2. Les défis à relever	39
3.3.2 Enda Pronat	23	2.1 Définir une politique de soutien à l'agriculture biologique	39
3.3.3 Agrecol Afrique	23	2.2 Faire connaître l'agriculture biologique	40
3.3.4 AFAFA	24	2.3 Améliorer l'organisation de la filière	41
3.3.5 ASPAB	24	2.4 Développer la formation professionnelle	41
3.3.6 VECO Sénégal	24	2.5 Faciliter l'accès au financement	41
3.4 Les centres de formation	25	2.6 Mettre la recherche au service de l'agriculture biologique	41
3.4.1 La ferme agro-écologique de Kaydara	25	► Partie 3 : Conclusion	43
3.4.2 Le centre de formation de Mbour	26	Bibliographie	44

INTRODUCTION

► Une agriculture inapte à répondre aux besoins de sa population

Au Sénégal, l'agriculture, qui occupe plus de 60% de la population active¹, fait face à de nombreuses difficultés : dégradation des terres, baisse des rendements, pauvreté des paysans. Les régions où l'agriculture constitue la principale source de revenus ont les taux de pauvreté les plus élevés. Ces difficultés sont liées en partie à un mode d'exploitation peu adapté au contexte local qui tend à appauvrir les hommes et les ressources naturelles. Les productions et les revenus agricoles sont de plus en plus aléatoires et ne couvrent plus les besoins des familles. En 2010, le Sénégal a importé plus d'un million de tonnes de céréales². Pour la campagne 2010-2011, en dehors du riz qui a enregistré une amélioration de sa production et du mil dont la production s'est stabilisée, toutes les spéculations vivrières ont vu leur production diminuer.

L'agriculture sénégalaise est loin de subvenir aux besoins de sa population. Ceci s'explique d'abord par des raisons historiques : la colonisation a développé une économie extravertie devant répondre aux besoins de la métropole. Il ne s'agissait pas de cultiver pour les besoins locaux mais pour les besoins des industries occidentales. Le Sénégal a donc développé des cultures de rente dans une logique intensive. Ces choix agricoles et la recherche de rendements élevés ont contribué à détruire les systèmes de cultures traditionnels durables et à appauvrir les sols. A ces facteurs historiques, s'ajoutent les problèmes liés à la sécheresse et à la raréfaction des pluies.

Pourtant, le Sénégal présente de nombreux atouts pour développer l'agriculture : de grandes réserves d'eau souterraines et de terres cultivables,

1. Agence nationale de la statistique et de la démographie.
2. Rapport sur la situation économique et sociale du Sénégal, ANSD 2010.



une population jeune et un ensoleillement exceptionnel. Tous ces atouts devraient permettre au pays d'être souverain sur le plan alimentaire.

► Migration et développement agricole

Le Sénégal et plus particulièrement les zones rurales sont très sensibles au changement climatique. La raréfaction des pluies et la pauvreté des sols ont largement contribué à la paupérisation de ces zones. Un des effets a été l'exode massif des jeunes désœuvrés vers les centres urbains.

Dans un rapport sur les emplois verts³, plusieurs organisations internationales affirment que dans le secteur agricole, « le potentiel de création d'emplois verts et décents est considérable et que les effets positifs sur l'environnement pourraient être énormes ».

Le Bureau International du Travail (BIT), dans le cadre de son projet « Bonne gouvernance des Migrations de main d'œuvre et son lien avec le développement », a initié une réflexion sur le développement des emplois verts au Sénégal. Une première étude sur les potentialités de création d'emplois verts dans les régions de Kolda, Matam et Saint Louis a été menée en partenariat avec l'ONG Enda Energie et le centre régional de l'Afrique de l'Ouest du programme des Nations unies pour le développement (PNUD)⁴. Les résultats de cette étude, d'un séminaire organisé sur ce thème et des échanges avec plusieurs

3. Emplois verts : Pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone, PNUD, OIT, OIE et CSI, 2008.
4. Analyse des potentialités de création d'emplois verts dans les régions de Kolda, Matam et St Louis, 2012.

experts et autorités locales ont amené le BIT à cibler quelques filières porteuses dont celles de l'éco-construction et de l'agriculture biologique.

Une étude récente de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) portant sur l'impact de la migration internationale sur le développement agricole dans la région de Louga révèle que plus de 98% des transferts d'argent sont utilisés pour la consommation courante⁵. Seulement 0,2% de ces fonds sont investis dans l'agriculture. Bien que l'immigration ne contribue pas directement au développement agricole, elle participe très largement à la sécurité alimentaire des populations rurales car les transferts d'argent servent en grande partie à acheter des denrées alimentaires.

De plus en plus de migrants, notamment les nouvelles générations, investissent dans les secteurs productifs⁶. L'agriculture fait partie des principaux secteurs dans lesquels les migrants de retour au pays souhaitent investir. Plusieurs d'entre eux ont créé des petites entreprises agricoles à leur retour mais faute d'expérience et d'accompagnement plusieurs de ces initiatives se sont soldées par des échecs.

L'agriculture est également le deuxième secteur dans lequel il existe une forte expertise des Sénégalais de l'étranger⁷.

► L'agriculture biologique : une réponse efficace pour concilier sécurité alimentaire, préservation des agro-systèmes et développement économique et social.

Le changement climatique et la perte de biodiversité imposent un nouveau défi à l'agriculture. L'agriculture biologique offre une alternative à l'agriculture conventionnelle. Elle permet aux

5. Étude diagnostique de l'impact de la migration sur le développement agricole et rural : cas de la région de Louga, FAO, mai 2012.
6. Transferts de fonds des migrants et développement en Afrique : une étude de cas sur le Sénégal, Papa Amadou SARR, EHESS, 2009.
7. Cf. programme TOKTEN

petits exploitants d'augmenter leurs revenus tout en gérant leur terre d'une façon plus durable et offre aux exploitants disposant de moyens plus importants des débouchés intéressants à l'international. Selon la FAO, l'agriculture biologique recèle d'énormes potentialités en termes de sécurité alimentaire, de développement durable et d'amélioration des conditions de vie des populations. Plusieurs études ont en effet démontré qu'au-delà de la préservation des ressources naturelles, la conversion à l'agriculture biologique permet une amélioration de la production et des revenus des exploitants.

L'Afrique s'est déjà engagée dans la voie d'une agriculture biologique. On estime qu'un million d'hectares est consacré à l'agriculture biologique sur le continent et que 530 000 agriculteurs disposent d'une certification biologique. L'Éthiopie et l'Ouganda comptent chacun plus de 100 000 exploitations certifiées, la Tanzanie en a 85 000⁸.

La deuxième conférence africaine sur l'agriculture biologique qui s'est tenue en mai 2012 à Lusaka s'est intitulée « Positionner l'agriculture biologique au centre de l'Agenda du développement en Afrique »⁹. Elle a regroupé plus de 300 participants de 40 pays. Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire général de la CNUCED s'est exprimé en ces termes : « L'agriculture biologique peut offrir un impressionnant éventail de bénéfices pour la sécurité alimentaire, l'économie, l'environnement et la santé dans les pays en développement, et ce plus particulièrement, en Afrique ». Cette conférence a abouti à la création d'AfroNet (African Organic Network). En août 2012 s'est tenue à Dakar une réunion des membres de ce réseau pour valider le plan d'actions d'un programme d'appui à l'agriculture biologique financé par l'Union africaine.

8. <http://www.rural21.com/francais/news/detail/article/lagriculture-biologique-est-benefique-a-la-frique-0000317/>
9. www.ifoam.org/about_ifoam/around_world/aosc_pages/pdf/Declaration-de-Lusaka_AOC2_Final.pdf

Objectif et cadre de l'étude

La présente étude s'est déroulée sur une période de deux mois. Elle vise à faire un état des lieux de l'agriculture biologique au Sénégal, à présenter les principaux acteurs, à montrer comment le secteur est organisé, à identifier les potentialités et les freins au développement de l'agriculture biologique au Sénégal et enfin à vérifier si elle peut constituer un secteur porteur pour les migrants.

Il s'agit d'une étude qualitative basée sur des entretiens avec les principaux acteurs du secteur (producteurs, ONG, entreprises, institutions nationales et internationales) et des visites d'exploitations et de centres de formation (cf. liste des personnes rencontrées en annexe).

Il convient de préciser que cette étude n'est pas exhaustive, le secteur de l'élevage par exemple n'a pas pu, dans le cadre de cette mission, être pris en compte. Toutefois, l'essentiel des initiatives a été recensé et les informations recueillies montrent que l'agriculture biologique au Sénégal est suffisamment développée pour qu'on la prenne au sérieux.

Il ne s'agit plus d'une agriculture marginale portée par quelques militants mais d'un secteur en pleine croissance qui non seulement préserve l'homme et la nature mais recèle également de fortes potentialités en termes de développement économique.



Partie 1

ÉTAT DES LIEUX DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU SÉNÉGAL

1. DÉFINITIONS

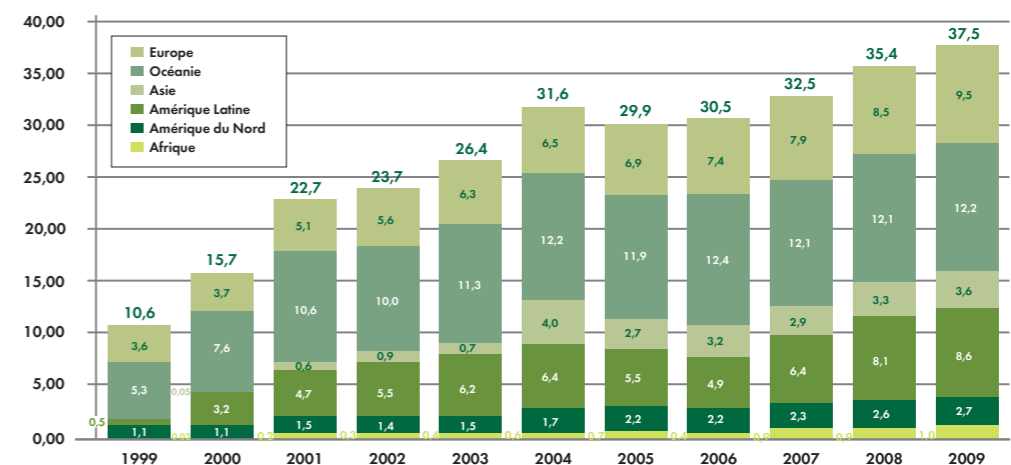
Il existe de nombreuses définitions faisant référence à une agriculture soucieuse de préserver l'environnement tout en permettant une amélioration des conditions de vie des paysans.

L'agriculture biologique constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevage respectueuses des équilibres naturels. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants. Elle s'attache au recyclage des matières organiques, à la rotation des cultures et à la lutte biologique. L'élevage, de type extensif, fait appel aux médecines douces et respecte le bien être des animaux¹⁰.

Définie dans les années 1920, l'agriculture biologique est organisée à l'échelle mondiale depuis 1972, date de création de l'IFOAM (International Federation of Organic Agriculture Movements)¹¹. Elle est réglementée par une série de principes et de normes reconnus aux niveaux international, national et régional¹².

Dans le monde, environ 37,5 millions d'hectares étaient consacrés à l'agriculture biologique certifiée et 1,8 millions d'exploitations agricoles étaient certifiées en 2009¹³.

Évolution de la bio dans le monde de 1999 à 2009 (en millions d'hectares)



Sources : Agence BIO d'après FIBINFOAM et divers organismes européens - 2011

10. Définition du dictionnaire de l'environnement, www.dictionnaire-environnement.com

11. www.ifoam.org

12. www.ifoam.org/about_ifoam/standards/norms.html

13. Agence BIO, www.agencebio.org

Dans les pays en développement, de nombreux systèmes agricoles répondent aux exigences de l'agriculture biologique mais ne sont pas certifiés.

L'agro-écologie vise la préservation de l'environnement, le renouvellement durable des ressources naturelles nécessaires à la production (eau, sol, biodiversité...) et l'économie d'utilisation des ressources non renouvelables. En réduisant l'utilisation des produits chimiques jusqu'à s'en passer, elle tend vers une agriculture biologique et contribue à améliorer la santé des agriculteurs et des consommateurs.

Les pratiques agro-écologiques combinent ainsi des réponses d'ordre technique permettant de concilier productivité, faible pression sur l'environnement et gestion durable des ressources naturelles. Tout est ici question d'équilibre entre l'homme, ses activités agricoles et la nature.¹⁴

Aujourd'hui, l'agro-écologie désigne à la fois une science, un ensemble de pratiques, et pour certains, un véritable mouvement social.

En 2008, un atelier regroupant tous les acteurs impliqués dans l'agro-écologie a été organisé par **Enda Pronat**, le ministère de l'agriculture et la Fondation Agir pour l'Education et la Santé. L'ensemble des participants se sont accordés sur une définition commune et ont adopté le concept d'**agriculture saine et durable (ASD)**. Si l'objectif à terme est de parvenir à une agriculture biologique, cette forme d'agriculture est apparue trop contraignante et relativement inadaptée au contexte sénégalais. En effet, l'agriculture biologique suppose des garanties sur toute la chaîne de valeur, de la semence jusqu'au consommateur en passant par la manipulation, la conservation et le transport des aliments. En revanche, le concept d'agriculture saine et durable permet une appropriation par un large éventail de producteurs.

Toutes ces définitions visent à promouvoir « une agriculture respectueuse de l'environnement,

économiquement performante, porteuse d'un développement humain attaché en particulier à la sécurité alimentaire et à la santé des populations »¹⁵. Toutefois, elles diffèrent sensiblement sur la manière d'y parvenir. Parmi les acteurs qui s'accordent sur la nécessité de promouvoir une agriculture durable, on peut distinguer deux courants.

Le premier prône une intensification durable de la production agricole¹⁶ qui suppose une utilisation raisonnée des intrants chimiques. La Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) s'inscrit dans cette approche, elle vise à limiter l'utilisation des pesticides et à promouvoir des alternatives aux techniques agricoles conventionnelles. Certains parlent également « d'Agriculture durable à faibles apports externes »¹⁷ ou encore « d'agriculture raisonnée ».

Le second courant prône une agriculture naturelle qui s'abstient de tout intrant chimique. Cette approche plus restrictive suppose de plus en plus, pour être reconnue, l'existence d'une certification.

Bien que d'un point de vue sémantique, les concepts d'agroécologie ou d'agriculture saine et durable passent mieux au Sénégal du fait de leur souplesse, nous avons retenu dans le cadre de cette étude celui d'agriculture biologique pour sa clarté. Même si dans la pratique, une minorité de producteurs respecte l'ensemble des normes et dispose d'une certification biologique, ceux qui pratiquent cette agriculture ou en font la promotion se conforment à la définition de l'IFOAM¹⁸.

15. cf. Agrisud

16. *Produire plus avec moins, guide à l'intention des décideurs politiques sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne*, FAO, 2011.

17. La revue AGRIDAPE fait référence à « l'utilisation optimale des ressources locales, des procédés naturels, mais aussi à l'utilisation maîtrisée d'intrants, sur la base du développement des capacités des individus et des sociétés ».

18. www.ifoam.org/growing_organic/definitions/sdhw/pdf/DOA_French.pdf

14. *L'agro-écologie en pratiques*, Agrisud, 2010

Sur le terrain, bon nombre d'acteurs font référence à l'agro-écologie pour parler de leurs pratiques et revendiquent leur appartenance à ce mouvement social. Les deux termes sont donc utilisés dans ce rapport, celui d'agro-écologie renvoyant davantage aux pratiques.

Le tableau suivant présente l'ensemble des avantages et inconvénients de l'agro-écologie en comparaison à l'agriculture conventionnelle.

Tableau synthétique des avantages et des inconvénients des pratiques agro-écologiques¹⁹

Angles de vue	Avantages	Inconvénients
Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> Gestion durable des ressources naturelles : fertilité des sols, ressource en eau et biodiversité Réduction de l'empreinte écologique et protection contre les pollutions agricoles Lutte contre l'érosion et la désertification Bonne gestion des terroirs et des équilibres écologiques Réduction de la pression sur l'environnement et les écosystèmes 	<ul style="list-style-type: none"> Effets de certains traitements phytosanitaires naturels moins immédiats comparativement aux produits chimiques de synthèse mais avantageux à moyen et long termes Besoin éventuel d'espaces complémentaires, pour intégrer les pratiques agro-écologiques (embocagement, plantes de couverture...)
Économique	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des charges liées à l'utilisation des intrants chimiques de synthèse et/ou à certaines techniques (travail du sol, abattis-brûlis, désherbage...) Valorisation des matériaux existant localement Possibilité d'une meilleure valorisation des produits issus de pratiques agro-écologiques (meilleur prix ou préférence d'achat) Durabilité du potentiel de production agricole et de l'activité économique 	<ul style="list-style-type: none"> Dans certains cas, rendements moindres, compensés par la réduction des charges et la meilleure gestion à terme de la fertilité Besoins éventuellement plus importants en main d'œuvre pour certaines opérations Valorisation de la qualité du produit parfois limitée au pouvoir d'achat des consommateurs
Social	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la sécurité alimentaire en quantité et régularité Amélioration de la qualité nutritionnelle et organoleptique des produits Meilleure protection sanitaire des agriculteurs, de leur famille et des consommateurs par la réduction de l'emploi des produits chimiques Gain d'autonomie des producteurs par la réduction de la dépendance aux fournisseurs d'intrants Revenus générés investis dans le développement social (éducation, santé...) Valorisation des savoir-faire et des ressources locales, techniques adaptables aux différents contextes 	<ul style="list-style-type: none"> Evolution nécessaire des pratiques traditionnelles ou conventionnelles nécessitant une volonté et une motivation

19. *L'agro-écologie en pratiques*, Agrisud, 2010

2. L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU SÉNÉGAL : PRATIQUES ET RÉSULTATS

► 2.1. La naissance du mouvement

L'agriculture biologique s'est développée au Sénégal à partir d'un combat mené par plusieurs organisations de la société civile contre l'utilisation abusive et dangereuse des pesticides. En 1983, l'ONG Enda Pronat publie « Pesticides au Sénégal : une menace » et entame des actions de sensibilisation des paysans sur les dangers liés à l'utilisation des pesticides.

Au début, le message ne passait pas très bien car les paysans ne voyaient pas d'alternatives aux pesticides. Enda les a alors formés à l'agriculture biologique en s'appuyant sur l'élaboration de fiches techniques sur les biopesticides, les engrais naturels, etc. L'ONG a d'abord concentré ses actions sur les zones de forte utilisation de pesticides en ciblant les producteurs maraîchers des Niayes et les producteurs de coton dans le Sénégal oriental. Enda a ainsi développé la lutte intégrée dans le cadre des champs écoles paysans. D'autres organisations telles que l'ASPAB, Agrinat, l'AFABA et jardins d'Afrique ont contribué au développement de cette agriculture.

Malgré l'investissement de nombreux acteurs, l'agriculture biologique est encore considérée dans les années 90 comme marginale voire arriérée. Elle symbolise un retour aux pratiques anciennes alors que le Sénégal souhaite s'engager dans la modernisation de l'agriculture.

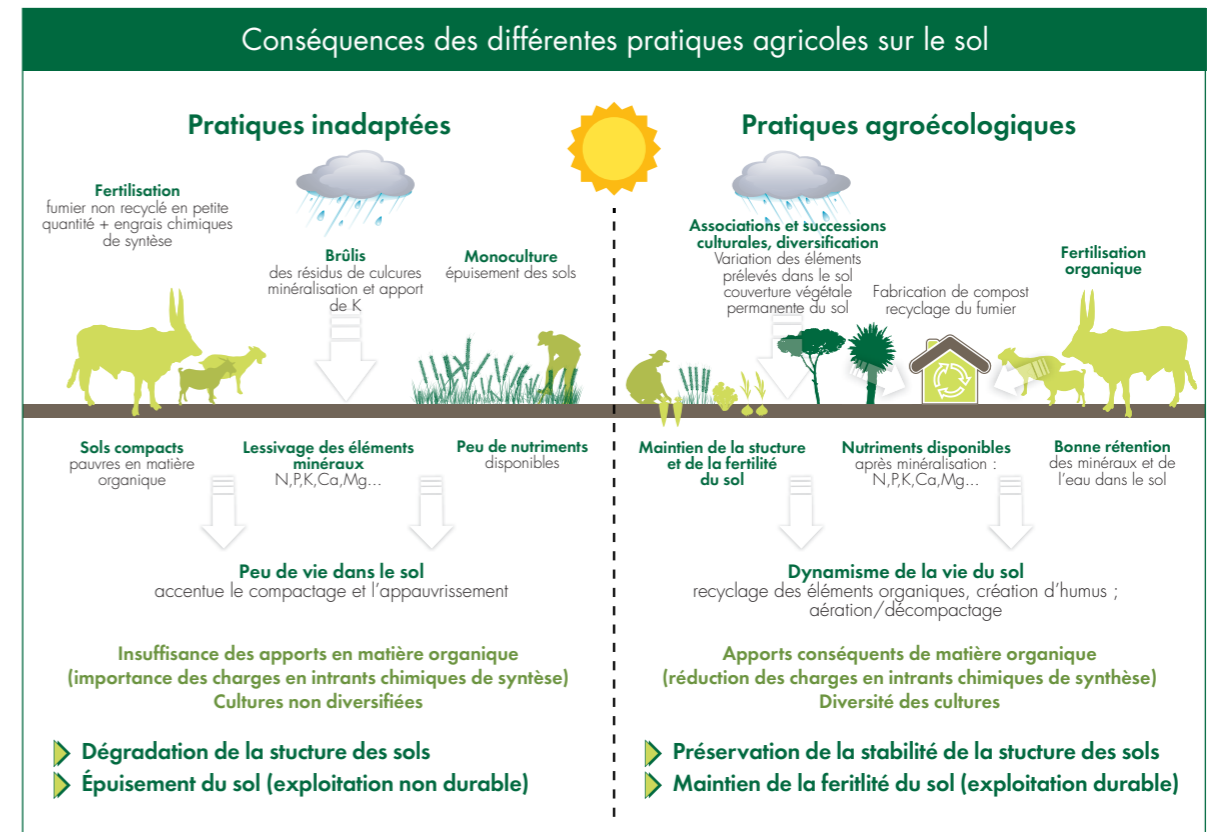
C'est au début des années 2000 qu'on assiste à un changement d'attitude. L'alternance, le fort engagement de la première dame sur les questions d'agriculture saine et durable puis la nomination d'Amath SALL comme ministre de l'agriculture marquent un tournant. De nombreuses initiatives sont prises par les acteurs de la société civile et le gouvernement pour développer ce secteur. Malheureusement, la dynamique est vite retombée et la forte rotation des ministres de l'agriculture n'a pas permis un réel suivi sur ces questions.

Aujourd'hui, l'agriculture biologique n'est pas prise en compte par le ministère de l'agriculture, il n'existe ni structure dédiée, ni référent.

► 2.2. Les systèmes de production

Dans la grande majorité, l'agriculture biologique est pratiquée par des petits exploitants qui disposent de surfaces réduites. La plupart d'entre eux combinent cultures pluviales et cultures maraîchères.

L'agriculture biologique prend sa source dans des traditions locales pratiquées de longue date. Les grands principes de l'agro-écologie sont la diversification et la rotation des cultures, la restauration de la fertilité des terres en valorisant la matière organique et la couverture végétale. Les techniques enseignées sont axées sur la préparation des pépinières, la fabrication du compost, de haies vives, l'association des cultures, l'arboriculture pour fixer l'azote dans le sol, permettre la réalisation de clôtures et l'utilisation de bois de chauffe, ou encore la diffusion de techniques d'intensification des cultures comme le zai²⁰, les JTA²¹ ou le SRI²² pour la riziculture.



En fonction des exploitations et des organisations d'appui qui les encadrent, on note des différences dans le mode d'exploitation. Certaines exploitations appliquent rigoureusement les principes de l'agro-écologie. Leurs champs rassemblent une grande diversité horticole (arbres fruitiers, légumineuses, cultures maraîchères) associée à des animaux d'élevage. Elles favorisent la diversification et visent une certaine autonomie. D'autres se sont spécialisées sur deux ou trois productions maraîchères rentables et misent davantage sur l'intensification des cultures.

On constate également des différences en fonction des moyens de production dont disposent les exploitations. Il existe des exploitations familiales qui ne disposent que de puits pas toujours pérennes, d'autres exploitants ont bénéficié d'infrastructures mises en place dans le cadre de projets de développement et sont organisés en GIE. Dans les années 80, l'ONG Caritas a réalisé de nombreux investissements en milieu

rural. Dans la région de Diourbel, de nombreux blocs maraîchers ont été aménagés. Les paysans, organisés en GIE de 30 à 40 personnes, disposent de parcelles d'un hectare équipées en bassins alimentés par un forage. Certains d'entre eux ont bénéficié d'un système d'irrigation par goutte à goutte dans le cadre du Programme d'appui aux filières agricoles (PAFA).

L'agro-écologie nécessite du temps et de l'effort. Elle demande un important travail de préparation pour fertiliser la terre, d'observation pour suivre l'évolution des plantes, de prévention pour éviter la propagation des maladies. Contrairement à l'industrie chimique qui propose aux paysans des solutions clés en main, l'agro-écologie fait appel à l'intelligence des paysans. Elle les oblige à réfléchir, à analyser, à faire des expériences. Par conséquent, elle nécessite une plus grande présence sur le champ ainsi qu'une main d'œuvre plus importante.

20. Le zai est une méthode traditionnelle du Burkina Faso, utilisée pour forcer les eaux de pluies à s'infiltrer dans le sol. Elle consiste à creuser des trous et à y introduire de la fumure. En conséquence, la production de biomasse et les rendements des cultures sont améliorés.

21. Le Jardin Tropical Amélioré est un concept agronomique novateur, permettant d'obtenir des rendements supérieurs par l'utilisation de semences adaptées au climat, une bonne gestion de l'eau, des techniques culturales appropriées, des accessoires et outils adaptés (pour plus d'informations : www.jts-concept.com)

22. Le Système de riziculture intensive a été mis au point à Madagascar en 1983. Il permet d'améliorer considérablement les rendements sans avoir besoin de recourir à l'achat d'intrants.

► Les différentes spéculations

Les céréales

La production de céréales au cours de la campagne 2010-2011 a été de 1 767 822 tonnes²³. Il est très difficile d'estimer la part des céréales biologiques. Dans de nombreuses localités du Sénégal, les céréales locales telles que le mil, le fonio ou le sorgho sont cultivées sans intrants chimiques. Seule la Fédération Yakaar Niani Wulli produit du fonio certifié biologique. Les producteurs de riz en revanche, surtout dans la vallée du fleuve Sénégal, utilisent beaucoup d'intrants chimiques (engrais, désherbant, pesticide). Quelques riziculteurs se sont convertis à l'agriculture biologique notamment les membres de la Fédération Ngatamaare Torooro, située à Guédé dans la moyenne vallée.

Les produits maraîchers

La production horticole totale a été estimée à 555 000 tonnes pour la campagne 2010-2011²⁴. Si les Niayes constituent la principale



23. Rapport sur la situation économique et sociale du Sénégal, ANSD 2010.

24. Direction de l'horticulture, campagne 2010-2011

zone de production maraîchère, le maraîchage est pratiqué dans toutes les régions du Sénégal, là où les populations ont accès à l'eau. De la maîtrise de l'irrigation dépend l'ampleur de cette activité. Tous les légumes peuvent être cultivés de manière biologique mais les rendements sont différents en fonction des spéculations. En effet, certaines spéculations comme le chou sont plus sensibles aux maladies et aux attaques parasitaires.

La mangue

La mangue représente la première production fruitière du Sénégal. Sa production annuelle est de 90 000 tonnes dont 6000 tonnes sont exportées²⁵. C'est également le produit biologique le plus exporté. Les principales zones de production sont les Niayes et la Casamance mais les conditions d'exportation de mangues biologiques sont plus difficiles en Casamance en raison de la forte pression phytosanitaire et des problèmes de transport des produits jusqu'à Dakar. A condition d'avoir un bon système d'amendement et d'irrigation, la mangue biologique est une culture relativement simple. Elle est vendue à l'export entre 0,85 et 1,15 €/kg.

La banane

La banane est cultivée en Casamance et dans la région de Tambacounda. L'association des producteurs de la vallée du fleuve Gambie produit 4500 tonnes de bananes biologiques par an. Ils devraient obtenir la certification en 2013. La société Les Plantations de Djibanar exporte environ 200 tonnes de banane biologique par an. La banane biologique est vendue 20€/le carton de 18kg à l'export soit 1,11 €/kg. C'est une culture très rentable dont l'itinéraire technique est assez simple et la demande sur le marché européen est très forte.

25. Oumar Diouf, la mangue biologique dans la zone des Niayes, évaluation d'impact du projet FAO.



Le sésame

Le sésame est produit en Casamance et dans la région de Tambacounda. 5270 tonnes ont été produites au cours de la campagne 2010-2011. Le sésame fait l'objet d'une forte demande sur le marché domestique. L'offre étant insuffisante, le sésame s'est vendu en 2011 jusqu'à 425F/kg. La fédération Yakaar Niani Wulli, l'AJAAC colu-fifa et l'association de développement des producteurs de sésame de Vélingara produisent du sésame biologique certifié par Ecocert. L'Union



25. Société de développement et des fibres textiles du Sénégal

des groupements associés du Niombato produit du sésame sans intrants chimiques mais non certifié.

Le coton

Le Sénégal a produit 26 000 tonnes de coton en 2010 dont 12 500 tonnes ont été exportées. Aujourd'hui seule la Fédération Yakaar Niani Wulli à Koussanar produit et exporte du coton biologique. La sodofitex²⁶ a exporté du coton biologique pendant plusieurs années mais elle a arrêté cette activité il y a trois ans.

► 2.3. L'impact de l'agriculture biologique au Sénégal

La Fédération nationale des agriculteurs biologiques (FENAB) créée en 2008 compte 18 000 membres, répartis au sein de 18 organisations de 8 régions du Sénégal. Parmi ses membres, seule une partie pratique une agriculture biologique, certains sont en voie de conversion, d'autres pratiquent une agriculture conventionnelle. Par ailleurs, il existe des organisations de producteurs biologiques qui ne sont pas membres de la FENAB. En l'absence d'un recensement exhaustif des exploitations et des surfaces consacrées à l'agriculture biologique, il est très difficile

d'estimer la part que représente ce secteur tant en terme d'actifs que de productions annuelles. Sur le plan de l'agriculture biologique certifiée, le Sénégal se situe au 9^e Rang des pays africains producteurs avec une superficie consacrée aux produits biologiques certifiés estimée à 25 992 ha²⁷.

Un des principaux avantages de l'agriculture biologique est son impact sur la santé des producteurs comme des consommateurs. Plusieurs études ont en effet montré les dangers liés à l'utilisation des pesticides dans l'agriculture sénégalaise. Une étude menée par le laboratoire locustox²⁸ a révélé l'existence de nombreux résidus de pesticides dans les aliments. Bon nombre de paysans n'ont pas les moyens de se rendre dans des magasins spécialisés, ils achètent les pesticides à des revendeurs qui fournissent des produits inadaptés sans explication sur leur utilisation. Si bien qu'on retrouve dans les légumes des pesticides interdits par les conventions de Rotterdam et de Stockholm ou recommandés dans la lutte anticridienne et réservés en principe à la culture du coton. De nombreuses actions ont été entreprises pour limiter et rationaliser l'utilisation des pesticides et la circulation de pesticides extrêmement dangereux a diminué ces dernières années. Toutefois, les risques sanitaires persistent faute de contrôles.

L'agriculture biologique préserve l'environnement et valorise les ressources naturelles. Dans le contexte actuel où les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir, l'agriculture biologique représente une voie salutaire. Elle rompt la dépendance vis-à-vis de produits qui proviennent d'énergies fossiles et détruisent les écosystèmes dont l'agriculture dépend.

La question des rendements de l'agriculture biologique fait encore débat. Si bon nombre d'acteurs reconnaissent l'importance de l'agriculture

biologique, son impact sur la sécurité alimentaire, la santé et l'environnement, nombreux sont ceux qui évoquent les faibles rendements comme frein à son développement.

Pourtant dans un rapport de la FAO sur l'agriculture biologique au Sénégal, datant de 2001, l'agriculture biologique est présentée comme un des systèmes de production les plus avantageux du point de vue de la rentabilité économique. « Une comparaison faite sur la culture du haricot vert dans les Niayes a démontré qu'on arrivait à faire jusqu'à 5 récoltes pour une campagne alors que dans le conventionnel on a rarement dépassé les deux récoltes. Les résultats nets d'exploitation sont beaucoup plus intéressants en agriculture biologique.²⁹ »

Pour les praticiens, les rendements peuvent être meilleurs que ceux obtenus dans le cadre de l'agriculture conventionnelle et lorsque ce n'est pas le cas, la différence est largement compensée par la réduction des dépenses en intrants (par exemple pour 1000 FCFA de fiente de poule, le paysan conventionnel utilise 11000 FCFA d'urée).

Il est difficile de tirer des conclusions hâtives dans ce domaine et il faudrait disposer d'études scientifiques pour argumenter les différents avis. Ce qui est certain, c'est qu'en période de conversion, après avoir utilisé des intrants chimiques pendant plusieurs années, les rendements sont effectivement plus faibles car la vie microbienne détruite par les pesticides a besoin de se reconstituer.

Les rendements dépendent beaucoup des techniques culturales utilisées. La préparation du champ, la manière de faire sa pépinière, l'association et la rotation des cultures, certaines techniques comme le zaï ou le SRI ou encore le recours à la fumure organique permettent d'augmenter les rendements. La prévention des

maladies et attaques d'insectes joue également un rôle très important ainsi que l'utilisation de traitements phytosanitaires naturels.

Enfin, les rendements varient également en fonction des spéculations, certaines étant plus faciles à cultiver en agriculture biologique comme l'oignon, le piment, le poivron et dans une moindre mesure la tomate.

Mais une constante demeure l'importance de la présence de l'agriculteur sur son champ. L'agroécologie nécessite beaucoup d'observation et de soins, ce qui est parfois compliqué lorsque les paysans vivent loin de leurs champs.

Si l'appréciation des rendements demande à être renforcée, il ne fait aucun doute que l'agriculture biologique donne des résultats probants. Une étude d'impact menée par Helvetas au Burkina Faso démontre que la conversion à l'agriculture biologique a amélioré les revenus des agriculteurs, le niveau de sécurité alimentaire et le niveau de vie en général³⁰. Par ailleurs, tous les producteurs biologiques rencontrés dans le cadre de cette étude ont fait part de leur satisfaction. Les principaux avantages mis en avant par les acteurs du secteur sont :

- la meilleure qualité des produits et l'impact sur la santé ;
- la diminution des coûts de production ;
- la meilleure conservation des produits (dans de bonnes conditions de stockage, l'oignon par exemple peut se conserver plus d'un an) ;
- l'accroissement de la fertilité des terres ;
- la disponibilité de plusieurs produits (fruits, légumes, éventuellement animaux, plantes médicinales).

30. Etude d'impact du programme coton bio et équitable d'Helvetas au Burkina Faso, Pineau, HELVETAS / CDE, 2009.

31. Rapport de la conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire, FAO, 2007.

32. Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation dans la préface du guide « L'agroécologie en pratiques », AGRISUD 2010.



Photo : grains d'Afrique

En termes d'emploi, l'agriculture biologique, qui demande plus de travail et de présence sur le champ, offre davantage d'opportunités d'emploi. Selon un rapport de la FAO, l'agriculture biologique nécessite 30% de main-d'œuvre en plus par hectare .

A condition de disposer de terres et d'un accès à l'eau et de bénéficier d'un bon encadrement technique, l'agriculture biologique peut faire vivre les exploitations familiales et contribuer de ce fait à maintenir les populations sur leurs terres.

Par ailleurs, bien que l'objectif des centres de formation soit de permettre aux apprenants de gérer leur propre exploitation à la sortie de leur formation, certains sont employés par des entrepreneurs disposant de moyens financiers et recherchant des personnes qualifiées. Dans le domaine de l'exportation de produits biologiques, les entreprises ont régulièrement recours à une main d'œuvre saisonnière. Pour la mangue par exemple, elles emploient une centaine d'ouvriers, sur une période de deux à trois mois, pour la récolte et le conditionnement des fruits.

Enfin, l'agriculture biologique « renforce la place des paysans dans le système de production agricole dont ils sont trop souvent devenus de simples agents d'exécution »³².

27. L'agriculture biologique, chiffres clés - Edition 2011, <http://www.agencebio.org>

28. Détermination du niveau de contamination par les pesticides de légumes du panier de la ménagère, CERES Locustox, 2008

29. L'agriculture biologique au Sénégal, FAO 2001

3. DES ACTEURS DIVERSIFIÉS

3.1. Les producteurs biologiques

3.1.1. Les groupements de producteurs

Aujourd'hui, de nombreux producteurs biologiques sont rassemblés au sein de groupements d'intérêt économique (GIE). Ils ont pour une bonne part pris le relais des groupements de producteurs et des coopératives mis en place par les sociétés d'encadrement ou par certaines administrations publiques. Les quelques coopératives de producteurs biologiques existantes ont été mises en place avec l'appui d'ONG.

Les membres des GIE partagent les moyens de production (semences, engrais, gasoil pour l'irrigation) et commercialisent leurs produits ensemble même si chacun récupère l'argent de ce qu'il a produit. La loi de 1984 sur les GIE leur permet d'accéder au crédit. Beaucoup d'entre eux sont regroupés en unions et fédérations.

Les principales organisations de producteurs biologiques identifiées sont les suivantes :

► La Fédération des agropasteurs du Diender (FAPD)

La fédération, située dans les Niayes, regroupe 22 villages répartis au sein de 5 unions. Elle compte 3000 membres (producteurs et commerçants) dont une centaine cultive des produits maraîchers et une autre des mangues biologiques. La Fédération commercialise des légumes biologiques à Dakar, sous forme de paniers à 5000 FCFA et au détail. En 2011, elle a commercialisé plus de 9 tonnes de légumes biologiques. Elle bénéficie de l'appui d'Enda et les deux structures devraient ouvrir prochainement une boutique dans le quartier du point E à Dakar avec l'aide de la mairie.

► La Fédération Yakaar Niani Wulli à Koussanar

La Fédération compte 1700 membres, répartis dans 90 villages du département de Tambacounda, dont 700 engagés dans l'agriculture et la transformation de produits biologiques. En 2010,

elle a produit 50 tonnes de coton biologique. Elle contractualise avec la Sodetifex pour l'égrenage du coton et exporte directement à une filature en France. Environ 300kg sont achetés chaque année par Enda pour le marché local.

La Fédération produit également du fonio, du bissap et de la poudre de bouye, certifiés biologique et équitable. Elle dispose d'une boutique à Koussanar.

Aujourd'hui, la Fédération est presque autonome, Enda s'occupant uniquement de la communication avec le client français. La Fédération est soutenue par une ONG hollandaise, Solidaridad, qui l'a appuyée pour l'acquisition de matériel agricole, la formation et la construction de la boutique. Elle dispose également de crédits à des taux préférentiels (7%) auprès d'une banque hollandaise (Rabobank), ce qui lui permet d'acheter 90% de la production des producteurs et de couvrir les frais jusqu'au paiement du client à la réception de la marchandise (plus de 6 mois après la récolte). Des discussions ont également été engagées avec Etimos (consortium italien qui recueille l'épargne pour soutenir des micro-entreprises dans les pays en développement).



► La Fédération Ngatamaare Torooro de Guédé

La Fédération compte 2000 membres, répartis dans 4 villages de la communauté rurale de Guédé village dans le département de Podor. Une centaine d'entre eux produit du riz biologique, une autre centaine des produits maraîchers et une cinquantaine transforme des produits biologiques (riz et tomates).

La production de riz biologique est assurée par trois GIE de 71 femmes et 34 hommes. En 2010, le groupement a produit 4,7 tonnes de riz décortiqué. Un des principaux problèmes rencontrés par les producteurs est l'ampleur du désherbage manuel dans la mesure où il n'existe pas d'autres alternatives aux herbicides. Pour les maintenir dans l'agriculture biologique et encourager le travail des producteurs, Enda achète toute leur production de riz paddy à 200FCFA/kg au lieu de 100 à 150F/KG. Ces GIE produisent aussi de l'oignon biologique (2,5 tonnes en 2010 et près de 20 tonnes en 2012).

► L'association des producteurs de la vallée du fleuve Gambie (APROVAG)

L'APROVAG a été créée en 1991 dans le cadre d'un processus d'autonomisation d'un programme d'appui aux producteurs de banane financé par la coopération canadienne. Elle a été mise en place par la Fédération des producteurs de banane qui jugeait utile de disposer d'une cellule d'appui aux producteurs. La Fédération compte 1200 producteurs répartis au sein de 13 GIE. Sur une surface de 225 ha, elle produit 4500 tonnes de banane par an. Depuis 2005, elle s'est engagée dans la production biologique et elle a entrepris récemment des démarches pour l'obtention d'une certification biologique en vue de l'exportation des bananes. L'Aprovag dispose d'un secrétariat de 10 salariés financés par les cotisations des membres de la Fédération.

► L'union régionale des producteurs de fonio de Sédhiou (URPROFOS) a été fondée en 2010.

Elle est composée de 15 GIE comprenant au total 787 producteurs de fonio. Elle a produit plus de 40 tonnes de fonio en 2011. Le fonio est produit sans intrants chimiques mais n'est pas certifié biologique.

La Coopérative des producteurs biologiques de l'arrondissement de Notto (COPEBAN) est située à proximité de Thiès. Elle regroupe 325 membres répartis sur 11 villages dont 117 appuyés par Agrecol Afrique. Les produits sont commercialisés essentiellement sur le marché biologique de Thiès.

► L'Union des groupements associés du Niombato (UGAN) située dans le Sine Saloum a été créée en 1993 et compte 76 groupements répartis au sein de 6 unions. 998 producteurs sont suivis par l'UGAN. Le sésame n'est pas certifié biologique mais les producteurs n'utilisent pas de produits chimiques. Dans le cadre de l'expansion de son programme, l'UGAN a expérimenté la culture de contre saison avec des graines certifiées et les résultats ont été très encourageants. En 2011, une centaine de tonnes de sésame a été produit. Les graines sont acheminées dans des magasins gérés par l'UGAN puis vendus à l'usine.

► L'association AAJAC-Colufifa basée à Sédhiou produit du sésame certifié biologique depuis 2008. Sur les 3000 membres présents au Sénégal et en Gambie, 394 se sont consacrés à la culture du sésame biologique. La production biologique est passée de 20 tonnes en 2008 à 50 tonnes en 2012. Toutefois, les quantités produites étaient trop faibles pour être vendues à l'étranger. L'ensemble de la production biologique a donc été vendue au Sénégal.

► De nombreux autres groupements existent, appuyés par diverses ONG.

Agrecol Afrique, en plus de la COPEBAN appuie :

- La Fédération des producteurs de Ndodone qui compte 360 membres répartis au sein de 8 GIE. Le GIE de Talègne qui regroupe 42 producteurs s'est converti à l'agriculture biologique en 2009 et le GIE de Nguémé qui compte 40 producteurs est en cours de conversion.
- La Coopérative des producteurs agricoles Bio (COPABIO) de Sessène. Elle compte 228 membres qui approvisionnent le restaurant biologique de Sessène. Une autre coopérative devrait bientôt voir le jour à Ndiagagniao.
- Le groupement des producteurs biologiques de Ndayène, composé de 12 femmes qui exploitent un bloc maraîcher d'un peu plus de 12 ha dans la vallée du Diobass.

► **Performance Afrique appuie 6 groupements de femmes et de jeunes constitués en GIE :**

- le Réseau des femmes en Agriculture Biologique qui compte 100 membres basés à Thiès ;
- le groupement Bookk Diome (Thiès) compte 120 membres ;
- le groupement Takku ligguéye des femmes de Diassoume (région de Kaffrine), créé en 2005 qui compte 60 membres ;
- le groupement des jeunes volontaires de Djirédji (région de Sédhiou) compte 35 membres ;
- le groupement des femmes de Kinthiengrou (Sédhiou) qui compte 135 membres ;
- le groupement des femmes de Djirédji Soucoutoto (Sédhiou) qui compte 90 membres.

L'ASPAB a contribué à la création en 2000 de l'union régionale des COPAGES³³ située dans la région de Thiès qui compte 4530 membres. Jardins d'Afrique, à travers un projet de formation agro-écologique à Mbour, a contribué à la création d'un GIE de 8 jeunes. D'autres ONG telles que JAPPOO, Green Sénégal appuient des groupements qui n'ont pu être recensés.

Enfin, l'Union des collectivités de Tattaguine et la fédération Woobin de Keur Moussa, appuyées par Enda Pronat, sont en cours de conversion.

3.1.2. Les associations

- L'association **EcoPaix**, créée par l'école soufie internationale, dispose depuis 2006 d'une exploitation de 10 ha à Pout où elle produit, selon les règles de l'agriculture biologique, des mangues et des produits maraichers. L'association

travaille avec une dizaine de permanents de différents pays d'Afrique en formation ainsi qu'avec une dizaine de femmes des villages environnants organisées en GIE. En 2012, elle a exporté en France et en Angleterre 2 tonnes de mangues certifiées Global Gap. EcoPaix va nouer un partenariat avec JTS Semences pour la création d'un super potager (cf. encadré). Elle travaille également sur la mise en place d'un laboratoire de phytothérapie visant à valoriser les plantes locales. EcoPaix mène des actions de sensibilisation auprès des producteurs, des commerçants et des consommateurs sur les dangers de la mangue gazée et prône l'accès des Sénégalais à une alimentation de qualité.

- L'association **Maam Samba**, située à Ndem, a initié en 2006 un projet de maraîchage biologique. L'exploitation comprend deux périmètres, un hectare à Ndem et un hectare à Ngaga. Une quarantaine de personnes issues de 15 villages exploitent les périmètres. L'ONG Agricol Afrique a formé les paysans aux techniques d'agriculture biologique de 2009 à 2012. Les produits sont commercialisés à Ndem et à Bambey. En novembre 2012, l'association, qui vient d'obtenir le statut de coopérative, ouvrira une boutique à Dakar dans laquelle seront commercialisés les textiles, les produits artisanaux et les produits maraichers. Un volet formation des collégiens à l'agriculture biologique a également été mis en place à Ndem.

3.1.3. Les sociétés privées de production et d'exportation

- **Bio Niayes organisation (BNO)** a été créée en 2008 dans le cadre d'un programme financé par la FAO³⁴. Elle regroupe 131 producteurs appartenant à deux groupements distincts. En 2012, elle a exporté 600 tonnes de mangues certifiées bio par le biais de la société E3lothis. La société E3lothis a été créée en 2008. Elle a une activité de production à partir d'une exploi-

tation basée à Godaguene sur laquelle sont produits du melon, de la tomate, de la courgette, du potiron et du butternut. E3lothis travaille également avec un groupement villageois de 31 membres installés à côté de son exploitation. Les produits biologiques sont commercialisés sur le marché conventionnel sénégalais.

- Par ailleurs, **E3lothis** exporte la production biologique de BNO (Bio Niayes Organisation) et envisage d'étendre la certification à d'autres producteurs. Avec BNO, l'entreprise a prévu d'expérimenter la production de haricot vert sur 100 ha.
- La société **EANGDS** (Exploitation agricole de Notto Gouye Diama Sénégal) a été créée en 1992. Depuis 1997, elle exporte des mangues certifiées biologiques. En 2012, elle a exporté plus de 300 tonnes de mangues en France et en Espagne.
- **Buursine** a été créée en 2004 par un Sénégalais ayant vécu plusieurs années en Allemagne. Elle exporte les mangues certifiées bio de 75 producteurs. En 2012, elle a commercialisé 500 tonnes de mangues.
- Le groupe **«Bio Casamance»**, créé en 2000, travaille avec 300 producteurs en Casamance. Il a exporté des mangues biologiques en 2000 puis en 2006. Après s'être consacré à l'accompagnement de producteurs des Niayes, Bio casamance envisage de reprendre l'exportation de mangues biologiques l'année prochaine.
- **Sham Sénégal SA** exporte également de la mangue biologique via un groupement de producteurs.
- **AGRINA Sénégal** a créée en 1996 une exploitation biologique de 5000 ha. Elle a été certifiée en 2009 par Certisys sur la production d'arachide (450 tonnes), d'oignons (4000 tonnes) et de pastèques. Elle a reçu en 2010 un prêt de

Le super potager, un modèle d'agriculture biologique intensive

Le «Super Potager» est un kit pour créer un jardin potager écologique capable de nourrir une famille sur une parcelle de 60 m². Grâce à ce mode de culture biologique intensif, la production s'étale tout au long de l'année avec un cycle très régulier de 45 jours quelle que soit la saison. De plus, ce système réduit la consommation d'eau de plus de 80 % et limite le travail à deux heures par jour. Mis au point au Niger et au Sénégal, il s'adapte à toutes les zones tropicales. Le kit combine le Jardin tropical amélioré (utilisation de planches bordées de bâches en plastique enfoncées dans le sol qui aident la plante à s'enraciner en profondeur et donc à mieux résister à la chaleur) de JTS Semences et le Biochar de Pro-Natura.

Le Biochar, qui se compose de poussière de charbon de bois, fabriqué à partir de biomasse renouvelable (résidus agricoles ou forestiers, plantes invasives...), est une technique ancestrale de fertilisation des sols. Celui-ci, incorporé en une seule fois dans le sol à raison d'un kilo par mètre carré, permet de doubler la productivité des terres et d'améliorer leur qualité.

Le kit comprend les semences adaptées (non OGM), les amendements du sol, le matériel d'irrigation, les équipements innovants (voile de couverture, outils, etc.) et se vend à partir de 149 €.

33. *Conseils Paysans d'Actions pour la Gestion de l'Environnement*

34. *«L'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des petits exploitants en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale par l'exportation de produits tropicaux biologiques et du commerce équitable» 2005-2009*

2500 milliards de FCFA de la Banque Ouest Africaine de Développement. Faute d'informations disponibles, nous ne savons pas si cette société exporte toujours des produits certifiés biologiques.

La société **Les Plantations Djibanar** a été créée en 2005 et certifiée biologique un an après. Elle exporte environ 200 tonnes de banane biologique par an vendues en Allemagne. Elle exploite directement des terres près de Ziguinchor et achète la banane de producteurs de Tambacounda. La société devrait passer dans les mois à venir à une production industrielle avec l'exploitation de 500 ha à Tambacounda et 300 ha à Podor. En raison des tensions en Casamance, la société envisage de diminuer fortement ses activités dans cette zone.

La société **Terroirs du Sénégal** dispose d'une exploitation de 8 ha, répartis sur deux sites à Bayar et Keur Ndiaye Lo, équipée d'une serre de 2000 m² consacrée aux cultures palissées. Cette technique permet de protéger les plantes contre les parasites mais aussi d'augmenter les rendements. L'exploitation produit une dizaine d'herbes aromatiques, une quinzaine de variétés de salade, des tomates, concombres, poivrons, courgettes d'octobre à mai et des fraises d'avril à juin. Un verger de 3 ha produit de 3 à 5 tonnes de mangues par an. La société dispose d'une clientèle haut de gamme composée de grands hôtels et restaurants ainsi que des expatriés. Elle vient d'ouvrir une boutique dans le quartier des Almadies à Dakar dans laquelle elle commercialise ses produits, d'autres issus de l'agriculture conventionnelle ainsi que les produits de laiterie Keur Normand.

► 3.2. Les acteurs de la transformation des produits agricoles

La transformation des produits biologiques est très faible. Pourtant les activités de transformation permettent de valoriser les productions agricoles ou de cueillette pour les besoins des marchés nationaux et internationaux.

Le réseau des femmes en agriculture biologique et commerce équitable (REFABEC) a été créé en 2004 sur la base d'un regroupement de 5 clubs biologiques de Thiès composés de femmes s'activant dans l'entretien de jardins de case et la transformation des produits agricoles biologiques. Chaque club compte 15 femmes soit un total de 75 femmes. Le REFABEC gère différentes unités économiques : une unité de transformation de fruits et légumes, une unité de transformation de céréales, une plumeuse, un magasin de produits biologiques transformés, un restaurant biologique et un marché de produits biologiques situés tous les deux à Thiès. Le REFABEC est appuyé par Agrecol dans le cadre du programme ECOSOL (économie solidaire).

Performance Afrique est un bureau d'étude basé à Thiès qui a développé, en lien avec l'ONG suisse CEAS (Centre écologique Albert Schweitzer), plusieurs technologies dont les séchoirs solaires et à gaz. Une unité de transformation des produits agricoles a été installée à Notto. De 2009 à 2010, Performance Afrique s'est lancée dans la commercialisation de mangues séchées biologiques. Les mangues étaient achetées à Bio Niayes Organisation et certifiées au niveau de l'unité de transformation. Les mangues séchées étaient commercialisées à l'étranger via CEAS. Cette activité n'a pas été pérennisée et s'est arrêtée à la fin du projet. En revanche, l'unité de Notto transforme toujours des fruits, légumes et céréales issus de l'agriculture conventionnelle.



Photo Performance Afrique

BAOBAB des saveurs est une entreprise certifiée biologique qui transforme essentiellement des produits de cueillette. Elle produit de la poudre de baobab, de moringa, de bissap, de quinquéliba ainsi que de l'huile de baobab, de balanites aegyptiac, de touloucouna, de neem, de moringa, de bissap et de parinari macrophylla. 20 % de sa production est commercialisée au Sénégal, le reste est vendu à l'étranger. Baobab des saveurs travaille avec des groupements de producteurs basés en Casamance, dans la région du fleuve et dans la région de Thiès.

Les Fédérations soutenues par Enda Pronat à Guédié et Koussanar ont mis en place des unités de transformation. A Guédié, l'unité qui gère la transformation du riz et le séchage des oignons emploie 20 femmes et 15 hommes à temps partiel. A Koussanar, l'unité confectionne du fonio précuit décortiqué et emploie 7 femmes et 2 hommes. L'UGAN a également mis en place 13 unités de transformation du sésame. Les femmes produisent de l'huile, du savon, du lait corporel, de la pâte de sésame et des gâteaux. A Velingara, la coopérative Ngalu Mbailandi, composée d'une soixantaine de membres, transforme la noix de cajou. A Sédhiou, l'Ajaac Colufifa a transformé 20 tonnes de sésame en 2011.

► 3.3. Les structures d'appui à l'agriculture biologique

3.3.1. La Fédération nationale des agriculteurs biologiques

La FENAB a été créée en 2008 à l'initiative d'ONG d'appui et de groupements de producteurs. Elle compte 24 membres dont 6 organisations d'appui (Enda, Agrecol, ASPAB, AFAFA, Green Sénégal et Performance Afrique). La FENAB est membre associé du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) et devrait prochainement devenir membre à part entière.

La composition mixte de la FENAB permet aux producteurs de pouvoir s'appuyer sur les compé-

tences et moyens de leurs partenaires. Le bureau est composé uniquement de producteurs. Les ONG d'appui, présentes dans le conseil d'administration, donnent des conseils et des orientations stratégiques. La FENAB a élaboré un plan d'orientation stratégique qui couvre la période 2012-2015. Les grands axes sont le renforcement des capacités des producteurs, l'appui à la transformation et à la commercialisation des produits biologiques, la mise en place d'un système de certification et la communication sur l'agriculture biologique.

Dans le cadre de son comité éthique, la FENAB s'est lancée dans la rédaction de deux cahiers des charges biologiques. Le premier est une version adaptée au contexte sénégalais du cahier des charges de l'IFOAM. Le second, plus souple et simplifié, a été élaboré pour le marché sénégalais.

3.3.2. ENDA Pronat

Enda pronat a été créée en 1982. Au cours des premières années qui ont suivi sa création, Enda s'est surtout engagée dans la sensibilisation des producteurs aux dangers des pesticides puis, progressivement, l'ONG a expérimenté des alternatives aux pratiques agricoles conventionnelles. Son premier terrain d'expérimentation a été les Niayes où Enda a appuyé l'émergence de groupements féminins. Puis Enda s'est intéressée aux aspects organisationnels du mouvement paysan et a aidé les producteurs à se structurer.

De nombreuses associations ont été appuyées et renforcées dans les Niayes, dans le Nord et dans le Sénégal oriental.

3.3.3. Agrecol Afrique

Agrecol Afrique est une ONG sénégalaise qui promeut l'agriculture biologique, écologique et le commerce équitable au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Elle appuie les initiatives individuelles et collectives et renforce l'auto apprentissage

des pratiques de promotion d'une agriculture écologique et durable.

Agrecol Afrique gère plusieurs projets axés sur l'agriculture biologique et travaille à la fois sur l'accompagnement technique des producteurs et la mise en place de circuits de distribution des produits biologiques.

Dans le cadre de ses activités, Agrecol a développé un modèle d'exploitation agricole biologique qu'elle met en application avec plusieurs groupements. Elle travaille également en lien avec la grappe agriculture agro-industrie (GAAI) de la Stratégie de la Croissance Accélérée (SCA) sur la mise en place de clusters biologiques. Une première expérience est en cours à Séssene où l'ONG a mis en place un restaurant biologique afin de promouvoir la production, la transformation et la consommation des produits biologiques. L'objectif est de multiplier ce modèle de développement dans d'autres localités du Sénégal.

3.3.4. Aide aux forces vives africaines par la formation agro-écologique

L'AFAFA a été créée avec l'appui d'une association française, Sahel People Service, elle-même fondée par Pierre Gevaert, fervent praticien de l'agro-écologie. L'AFAFA s'est fixée deux objectifs : sédentariser les populations en leur permettant de dégager des revenus suffisants de leur



Image réalisée par ENDA PRONAT au profit de la FENAB

activité agricole et contribuer au reverdissement du Sahel à travers l'appui à la création d'oasis agricoles. L'AFAFA gère le centre de Ndiémane, lieu de référence, qui forme des paysans à l'agro-écologie et dans lequel plusieurs militants de l'agro-écologie ont travaillé.

3.3.5. L'Association sénégalaise de promotion de l'agriculture biologique

L'ASPAB a été créée en 1987 comme structure d'appui aux organisations paysannes pour le développement de l'agro-écologie au Sénégal. Elle a formé plusieurs groupements de paysans dans la région de Thiès et mis en place en 1989 le label BIOSAIN, en partenariat avec les groupements appuyés.

3.3.6. VECO Sénégal

VECO est une ONG belge qui aide les exploitations agricoles familiales du Sud et du Nord à développer leurs moyens de subsistance à travers une agriculture durable. Depuis 2006, elle travaille au Sénégal sur le développement des filières sésame, banane, fonio et riz. Elle apporte un appui technique et financier à plusieurs groupements de producteurs dont l'APROVAG, l'UGAN et l'URPROFOS.

D'autres organisations, comme AVSF, Performance Afrique, Green Sénégal, JAPPOO, ou encore Garaab et légumes au Ferlo aident des producteurs à s'engager dans l'agro-écologie. L'ONG ACRA met en œuvre depuis 2006 un programme de création de micro-jardins à travers la technique de culture sur table. 150 centres de production communautaires ont été appuyés dans le département de Dakar. Si les membres des groupes n'utilisent ni engrais, ni pesticides pendant la mise en culture, ils utilisent une solution nutritive à base d'engrais chimiques pour la préparation du substrat.

► 3.4. Les centres de formation

L'agro-écologie est quasiment absente de la formation professionnelle publique. Le centre de formation professionnelle horticole de Camberene (CFPHC) aborde le sujet à travers un cours sur le micro jardinage et les techniques biologiques de culture sur table. A un niveau supérieur, l'école nationale supérieure d'agriculture (ENSA) de Thiès assure un DEA en Agronomie et Protection des cultures. L'UCAD a créé, en partenariat avec le CIRAD, un Master en Gestion durable des agro-écosystèmes horticoles.

Tous les centres de formation axés exclusivement sur l'agro-écologie sont des centres privés gérés par des associations.

3.4.1. La ferme agro-écologique de Kaydara

La ferme, située dans le village de Samba Dia dans la région de Fatick, a été créée en 2003 par l'association Jardins d'Afrique. Elle dispose d'une dizaine d'hectares découpés en plusieurs lots.

L'objectif de Jardins d'Afrique est de développer un modèle d'agriculture biologique qui repose sur l'entrepreneuriat. Pour cela, la ferme de Kaydara forme des jeunes à une agriculture autonome, performante, maîtrisable et respectueuse de l'environnement.

Plus largement, il s'agit de créer des îlots de prospérité qui assurent aux exploitants des revenus suffisants et encouragent les populations environnantes à développer ce type d'agriculture. La ferme de Kaydara forme 10 jeunes sur trois ans. Les deux premières années, les élèves sont formés au centre et la troisième année, la formation se poursuit sur leur exploitation. Les seules conditions d'entrée sont d'avoir 17 ans et de disposer d'un hectare de terres.

Le contenu de la formation repose sur le principe que l'agriculteur ne peut vivre exclusivement du maraîchage et qu'il doit développer des activités diversifiées pour accroître ses revenus et

tirer partie des interactions entre ces différentes activités. La formation intègre l'arboriculture, le maraîchage, la floriculture et l'élevage. Au sein de ces activités, la formation aborde la fabrication d'engrais et de produits phytosanitaires naturels ainsi que la gestion de l'exploitation, de la planification des cultures jusqu'à la commercialisation des produits, en passant par la gestion financière.

A l'issue de la formation, les jeunes quittent le centre avec 100 pieds de cocotiers, des semences, quelques animaux ainsi que de l'argent, issu de la vente des produits et placé tout au long de la formation sur leur compte bancaire. Ils seront suivis et accompagnés pendant plusieurs années après leur installation.

En plus des 24 élèves des deux promotions, le centre accompagne une dizaine de paysans qui pratiquent l'agro-écologie.



3.4.2. Le centre de formation agricole de Mbour

Ce centre a été créé dans le cadre de la coopération décentralisée le Soler/Mbour. Un espace mis à la disposition du centre par la mairie est équipé d'un forage, d'une pompe solaire, de 6 serres de 300m², d'un système d'irrigation par goutte à goutte et d'un motoculteur. Le projet est supervisé par l'association Jardins d'Afrique. La formation a démarré en octobre 2011 avec 10 jeunes des quartiers environnants sélectionnés à partir des associations sportives et culturelles. Deux jeunes sont partis, les 8 autres ont formé un GIE.

Les élèves sont formés sur l'itinéraire technique de 8 spéculations, sur la préparation des pépinières, la fabrication du compost, la gestion du système de goutte à goutte mais aussi sur la planification des cultures, la commercialisation et la gestion financière.

D'octobre à juin, sur 1500 m² cultivés, 3673 kg de légumes ont été récoltés. Une partie de la production est destinée à la pouponnière, l'autre est commercialisée et les recettes sont partagées entre la caisse du GIE et les membres.

Si les débuts ont été difficiles en raison de l'inadaptation des bâches et d'une chaleur beaucoup trop élevée à l'intérieur des serres, l'adoption de mesures correctives a permis de très bons résultats. La production sous serre permet d'obtenir de meilleurs rendements et limite les attaques parasitaires.

Fort de ces premiers résultats, le projet prévoit d'étendre la zone de culture, d'acquérir 20 serres supplémentaires et de construire un bâtiment pour assurer la formation théorique et l'hébergement des jeunes.

L'association jardins d'Afrique envisage également d'acheter des serres de récupération pour les jeunes formés dans le cadre de leur installation.



3.4.3. Les fermes écoles écologiques de l'ACTSOL

La première ferme école écologique a été créée à Tobor à quelques kilomètres de Ziguinchor par l'ONG ASACASE/ACTSOL. Elle accueille 10 jeunes pour une formation d'une année suivie d'un accompagnement sur l'exploitation. L'objectif est de former des professionnels et des militants de l'agro-écologie.

Les conditions d'adhésion sont d'avoir le BEFEM et de disposer d'une terre à cultiver. Les candidats sont ensuite sélectionnés sur la base d'un entretien sur leur motivation.

La formation est axée sur l'agriculture, la pisciculture, l'élevage, la production et l'utilisation d'engrais, de produits phytosanitaires biologiques. Elle associe cours théoriques et pratiques. La ferme se veut un espace d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation.

A l'issue de la formation, l'objectif est d'insérer les jeunes dans leur village. Pour cela l'équipe du centre les aide à définir leur projet d'installation et à trouver des financements. Actuellement, l'ACTSOL est en discussion avec le PADEC (programme d'appui au développement économique de la Casamance) pour le financement des projets des jeunes issus de la première promotion. En moyenne, le coût des projets s'élève à 10 millions de FCFA.

Deux nouveaux centres sont en création : un à Sédhiou sur un espace de 30 ha qui pourra accueillir 50 élèves par an et un à Podor. Ils sont financés par l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement. L'ACTSOL envisage également de construire un centre dans la région de Fatick. Elle dispose du terrain mais recherche un partenaire financier.

3.4.5. Le tremplin

L'association village pilote qui œuvre pour la réinsertion socio-professionnelle des enfants des rues a créé le tremplin, un centre situé à proximité du lac rose qui forme des jeunes de 16 à 22 ans aux métiers du bâtiment et à l'agriculture biologique. Un ancien animateur du centre de Ndiemane assure la formation.

Tous ces centres visent à former de jeunes entrepreneurs agricoles. A côté de ces structures de formation, de nombreuses organisations d'appui forment des paysans aux techniques agro-écologiques (cf. 3.3).

► 3.5. Les fournisseurs d'intrants biologiques

3.5.1. Les semences paysannes

Dans l'ensemble, très peu de producteurs, notamment maraichers, utilisent des semences biologiques et l'accès aux semences de qualité demeure difficile. La plupart des producteurs achètent donc leurs semences sur le marché conventionnel. Quelques uns produisent leurs semences potagères à partir de leur production. C'est le cas pour la salade, le poivron, l'aubergine, la courge et dans une moindre mesure la tomate et l'oignon.

L'association sénégalaise des producteurs de semences paysannes (ASPSP) a été créée en 2003 et compte 15 organisations membres. Elle vise à renforcer la biodiversité culturelle et culturelle et contribue à l'autonomie des paysans en semences par la sauvegarde des variétés locales traditionnelles et des savoirs associés.

L'ENSA (école nationale supérieure d'agronomie) forme les membres sur les différentes variétés de semence et leur sélection.

Depuis quelques années, l'ASPSP travaille sur la reconstitution de stocks de céréales et la valorisation de semences anciennes qui tendent à disparaître. Les semences de céréales disponibles sont distribuées gratuitement aux paysans alors que les semences potagères sont commercialisées.

Chaque deux ans, une foire est organisée à Velingara. Elle permet aux paysans de toute la sous région et d'autres pays d'échanger leurs semences.

La fondation Terre et Humanisme, en lien avec l'ASPSP et l'AFABA, forme des paysans à la production de semences paysannes. L'association française kokopelli distribue gratuitement des semences aux producteurs et associations du Sud qui en font la demande.

3.5.2. Les engrais et produits phytosanitaires biologiques

La Fondation Agir pour l'Education et la Santé, créée par Mme Wade, a reçu des appuis importants du gouvernement de 2003 à 2011 pour soutenir le développement de l'agriculture biologique. Dans ce domaine, la fondation a appuyé des groupements de producteurs sur la production biologique de bissap, de pomme de terre et d'oignons et a développé une activité industrielle de fabrication de bio fertilisants et bio pesticides (bioferty et green muscle). L'unité de production a fermé en 2012.

La société Neeland Ecosystem a été créée en 2009. Elle dispose d'une unité de production à Touba Toul près de Khombole où sont fabriqués différents produits destinés à l'agriculture. L'huile de neem est utilisée comme insecticide, le tourteau de neem pour l'amendement, la poudre d'amandes de neem est un nématicide et enfin la poudre des feuilles sert de fongicide.

SENCHEM, la branche des industries chimiques du Sénégal qui fournit des produits pour l'agriculture, commercialise des fertilisants et des produits phytosanitaires reconnus par l'agriculture

biologique tels que le neemphos, le suneem, le patentkali (sulfate de potasse). Polichimie vend le success appat contre la mouche et le spinosad (insecticide).

Neemland : une entreprise au service du développement durable

La société a été créée en 2009 par Ibrahima Sarr un Sénégalais de retour au pays après avoir effectué un 3^e cycle universitaire et travaillé en Espagne.

La société est basée à Touba Toul, à quelques kilomètres de Thiès, et fabrique des produits à base de neem pour l'agriculture et l'industrie cosmétique.

Elle travaille avec des groupements de femmes qui fournissent les graines de neem (*Azadirachta indica*) décortiquées manuellement.

En 2011, elle a fourni une tonne de graines décortiquées pour la fabrication de poudre d'amandes et de tourteaux et produit environ 500 litres d'huile de neem vierge naturelle.

Cette année 2012, elle a vendu 200 litres d'huile à l'ANCAR qui les a utilisés dans les mangroves pour tester son efficacité comme insecticide contre la mouche blanche.

Au Sénégal, beaucoup d'acteurs de l'agriculture biologique utilisent encore le nimbecidine importée d'Inde ou le suneem et le neemphos produit par la Sencim dont les prix sont plus élevés. De fait, malgré l'intérêt croissant des agriculteurs pour le neem, Neemland peine à se développer au Sénégal. C'est pourquoi, elle se tourne depuis cette année vers l'Europe pour écouler ses produits.

► 4. Un accès difficile aux marchés

A l'heure actuelle, les produits issus de l'agriculture biologique sont peu connus et reconnus au Sénégal. Sur le marché domestique, une minorité de Sénégalais, constituée essentiellement des classes aisées, achète des produits biologiques. Ceci s'explique par une communication insuffisante sur les avantages de ces produits mais aussi par l'incapacité financière de la majorité des Sénégalais à s'approvisionner en produits biologiques qui, lorsqu'ils sont visibles, sont souvent plus chers. En revanche, sur les marchés européens, les produits biologiques sénégalais trouvent des débouchés intéressants. La forte croissance de la demande en produits biologiques et l'incapacité des producteurs du Nord

à répondre à cette demande ouvrent des perspectives pour les exploitants sénégalais même si le parcours pour s'implanter sur ces marchés est difficile.

► 4.1. Le marché local

4.1.1. Un marché encore timide

Le principal problème de commercialisation des produits issus de l'agriculture biologique réside dans l'étroitesse du marché sénégalais. La clientèle est peu nombreuse, composée essentiellement de Sénégalais issus des classes supérieures et des expatriés. Pour la majorité des Sénégalais, qui ont vu leur pouvoir d'achat diminuer for-

tement ces dernières années, le choix des produits se fait davantage en fonction du prix que de la qualité. Par ailleurs, la sensibilisation sur les dangers des pesticides a été faite davantage en direction des producteurs que des consommateurs.

Pour ne pas être pénalisés ou parce qu'ils ne connaissent pas toujours la valeur de leurs produits, beaucoup d'agriculteurs biologiques vendent leurs produits sur le marché conventionnel au même tarif que les produits issus de l'agriculture conventionnelle. Du fait de la qualité de leurs produits et de leur meilleure conservation, certains producteurs disposent d'une clientèle fidèle et écoulent plus rapidement leurs produits. Dans certaines zones et grâce à l'appui d'ONG comme Agrecol ou Enda Pronat, les producteurs ont opté pour des systèmes de vente directe qui permettent, en supprimant les intermédiaires, de réduire les prix des produits.

A Thiès, l'ONG Agrecol a beaucoup travaillé sur la commercialisation des produits biologiques. Elle a contribué à la création de restaurants biologiques à Thiès et à Sessène, d'un magasin de stockage et de commercialisation et d'un marché hebdomadaire à Thiès qu'elle gère en partenariat avec le REFABEC. En 2011, près de 7 tonnes de fruits et légumes ont été commercialisés sur le marché biologique de Thiès. Agrecol a également initié et organisé pendant plusieurs années la foire nationale annuelle des produits biologiques et naturels. L'organisation a ensuite été confiée à la FENAB mais depuis 2009, elle n'a pu être reconduite faute de moyens.

A Dakar, un marché biologique a fonctionné au point E de 1996 à 2006 mais la perte de l'espace d'exposition liée aux travaux de construction de la piscine olympique et le manque d'organisation des producteurs n'ont pas permis au marché de perdurer. En 2010, l'association légumes et plus a été mise en place par Enda Pronat. Elle met en relation un groupe de pro-

ducteurs membres de la Fédération des agropasteurs du Diender avec un groupe de consommateurs qui commandent chaque semaine un ou plusieurs paniers. En 2011, plus de 9 tonnes de légumes ont été commercialisés par ce biais. A Mbour, l'ONG Jappoo en partenariat avec la SIDI, avait mis en place un restaurant biologique alimenté par les produits de la ferme Kaydara mais le restaurant a du fermer au bout de quelques mois en raison de charges trop élevées et d'une gestion inadaptée.

D'autres ONG d'appui ont initié le système de vente directe via l'offre de paniers. C'est le cas des centres de formation gérés par Jardins d'Afrique et l'ASACASE qui écoulent une bonne partie de leurs productions par ce biais.

Dans les régions touristiques, en particulier sur la petite côte et la Casamance, il existe un réel potentiel en termes d'écoulement de produits biologiques. En effet, bon nombre d'hôtels et de restaurants souhaitent s'approvisionner en produits biologiques et communiquent sur l'origine de leurs produits auprès de leurs clients. En Casamance, l'ONG Agrisud a signé une convention avec le club Méditerranée sur l'approvisionnement du club en produits issus de l'agro-écologie.

Avec une plus grande communication sur ces produits, le développement de circuits de distribution adaptés tels que la vente directe et une meilleure organisation des producteurs pour pouvoir fournir des produits en quantité suffisante sur toute l'année, l'agriculture biologique pourrait davantage se développer.

Si l'existence de circuits de distribution adaptés et la vente directe permettent de réduire les coûts, l'accès aux marchés demeure difficile pour bon nombre de producteurs éloignés des centres urbains. A titre d'exemple, les producteurs qui commercialisent des paniers à Dakar, paient 10 000 FCFA par semaine pour le trans-

35. La SIDI, *Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement*, est une société anonyme solidaire créée en 1983 par le CCFD Terre Solidaire.

port de leurs produits. Pour le marché biologique de Thiès, c'est l'ONG Agrecol qui collecte les produits dans les villages et les amène en ville.



4.1.2. La certification nationale

Le comité éthique de la FENAB a rédigé un cahier des charges sur l'agriculture biologique au Sénégal. Les représentants de l'ISRA, l'ITA, la direction de l'agriculture ont été invités à la réunion de validation.

La FENAB envisage de mettre en place un système de contrôle interne pour vérifier la bonne application du cahier des charges par les organisations labellisées. Des animateurs des organisations paysannes et des ONG membres de

la FENAB, maîtrisant à la fois les principes de l'agriculture biologique et le processus de certification, seront mobilisés pour assurer le contrôle. Ils seront sous la responsabilité du bureau de la FENAB.

Si la mise en place d'un processus de certification de l'agriculture biologique semble pertinent et répond à une volonté de nombreux acteurs de disposer d'un label leur permettant d'être reconnus et de pouvoir éventuellement vendre leurs produits plus cher, la procédure d'application de cette certification et de contrôle semble plus discutable. Le contrôle interne seul ne peut répondre aux exigences d'un tel label et le recours à un organisme certificateur externe implique des coûts qui pourront difficilement être pris en charge par les producteurs.

► 4.2. Le marché international

4.2.1. Un potentiel très important

La demande de produits biologiques sur le marché international est en pleine croissance. La production et l'exportation de produits biologiques progressent en Afrique, notamment dans le secteur des fruits et légumes bruts et transformés.

Au Sénégal, l'exportation de produits biologiques est encore assez faible mais en plein développement.

La mangue, très prisée sur les marchés européens, est le produit biologique le plus exporté. BNO, Buursine et EANGDS ont exporté environ 1500 tonnes de mangues biologiques en 2012. Le Sénégal a l'avantage de produire des mangues à une période de l'année où le marché international est peu alimenté, ce qui permet aux producteurs d'obtenir de bons prix. Par ailleurs, il existe une forte demande de pulpe de mangue à l'étranger pour la préparation de jus, yaourt, glace, etc. La transformation de mangues biologiques représente donc une activité à fort potentiel de développement. La demande de banane biologique est également en pleine croissance du fait de la baisse de production au niveau mondial et des scandales liés à la forte présence de résidus de pesticides dans les bananes en provenance d'Amérique centrale et des Caraïbes.

Par conséquent, nombreux sont les acheteurs en Europe qui recherchent de nouvelles sources d'approvisionnement.

De manière générale, la production biologique fruitière dispose d'un grand potentiel en raison de la forte demande étrangère mais aussi du fait que la reconversion est facile et courte pour bon nombre de producteurs qui n'utilisent pas d'intrants chimiques.

Les autres productions biologiques exportées sont le riz, le fonio, le coton, l'oignon et le sésame.

Enfin, le Sénégal jouit d'un climat favorable à des cultures destinées à l'exportation comme le haricot vert, le poireau, les fraises au moment où ces produits sont rares sur le marché européen.

Toutefois, les marchés biologiques exigent des produits de haute qualité et les agriculteurs doivent répondre à des exigences de certification.

4.2.2. Des exigences à respecter

Nombreux sont les représentants des pays du Sud qui affirment que les labels sont discriminatoires envers leur pays. Les critères sont très stricts, pas toujours adaptés aux réalités des pays du sud et les processus de certification souvent très coûteux. Enfin les quelques certifications qui proviennent des pays en développement sont rarement reconnues par les pays importateurs.³⁶

Aussi, « la plupart des paysans des pays en voie de développement sont mis à l'écart du marché international : leur production est souvent trop faible ou trop aléatoire, le bénéfice trop dérisoire, et parfois, le système d'exportation est trop compliqué pour qu'ils soient en mesure de s'y conformer »³⁷.

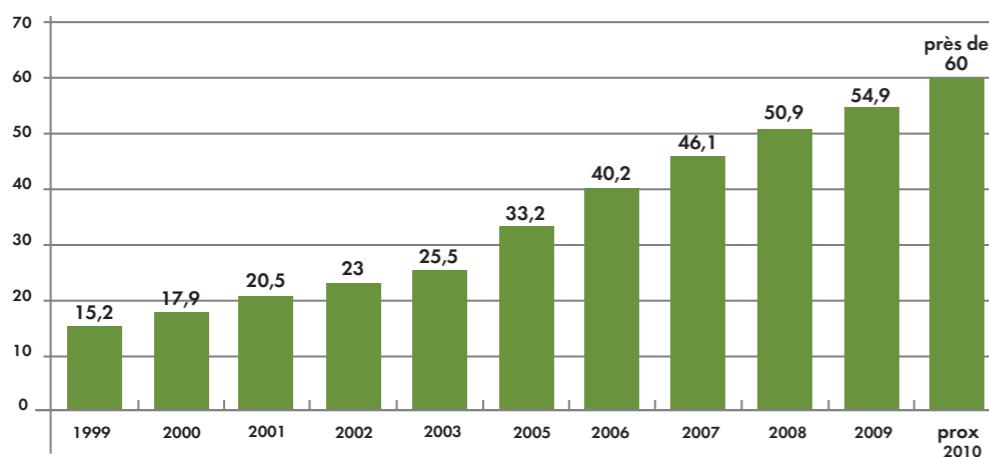
Enfin, le marché biologique n'est accessible aux agriculteurs qu'après une période de conversion, durant laquelle ils doivent assumer des frais plus élevés, sans avoir accès à ce marché. Ceci explique que certains producteurs soient réticents à se lancer dans un processus de certification sans assurance de débouchés suffisamment rémunérateurs pour couvrir les coûts supplémentaires que cela représente.

Si la plupart de ces allégations sont vérifiées au Sénégal, l'expérience de BIO Niayes Organisation prouve qu'il est possible pour des groupements de producteurs d'exporter leurs produits à l'étranger à condition de produire des quantités suffisantes et d'être bien accompagnés. Toutefois, la phase de mise en conformité est souvent longue et difficile. Elle nécessite un appui externe dont peuvent bénéficier les producteurs via les

³⁶ Les organismes de certification doivent être accrédités par l'IFOAM ou par les organes étatiques de leur pays lorsqu'il existe une loi encadrant la certification biologique. Pour définir les critères nationaux de l'agriculture biologique les pays se réfèrent au cadre défini par l'IFOAM et reconnu par le Codex Alimentarius de la FAO.

³⁷ Commercialisation locale des produits biologiques dans les pays en voie de développement, directives pour les praticiens, AGRECOL, 2010.

Évolution du marché alimentaire bio mondial de 1999 à 2010 (milliards \$)



Sources : Agence BIO d'après FIBNOAM et Organic Monitor - 2011

► bureaux d'études spécialisés et les mécanismes financiers existants. Par ailleurs, il peut être difficile pour les producteurs d'exporter directement ; ils devront alors nouer un partenariat avec une société d'export.

Il existe plusieurs organismes européens qui certifient l'agriculture biologique au Sénégal : Certysis (Belgique), Ecocert (France), ICEA (Italie), Tüv Nord (Belgique), Biosuisse (Suisse) ou encore BCS (Allemagne). Seule Ecocert dispose d'une représentation en Afrique de l'ouest, basée à Ouagadougou. A la fin de l'année, Ecocert aura un certificateur au Sénégal.

Le coût de la certification dépend de la surface cultivée, du type de spéculation, du nombre de producteurs. Elle varie entre 1000 et 3000€/an. La présence de certificateurs au Sénégal devrait permettre de réduire sensiblement les coûts.

En plus de la certification « agriculture biologique », de plus en plus d'acheteurs européens exigent une certification GLOBAL GAP dont le cahier des charges est souvent plus lourd que celui de l'agriculture biologique. Le référentiel GLOBAL GAP insiste beaucoup sur les conditions sanitaires de l'exploitation.

Au Sénégal, il existe des compétences sur la certification biologique. Des sociétés telles que

Bioscope, biolink, Soluqua ou EPE ainsi que des opérateurs privés proposent leurs services aux entreprises et groupements de producteurs souhaitant exporter leurs produits sous un label biologique. L'accompagnement peut aller de la formation des producteurs aux bonnes pratiques jusqu'à la certification finale en passant par la rédaction des documents, la formation du personnel, la relation avec l'organisme de certification. Cet accompagnement peut varier de 3 à 10 millions en fonction de la structure et de ses besoins.

Les structures engagées dans un processus de certification biologique peuvent également bénéficier d'un appui financier auprès de divers organismes.

L'Agence sénégalaise de promotion des exportations (ASEPEX) offre un service d'appui aux organisations engagées dans un processus de certification. L'agence n'assure plus un accompagnement sur l'ensemble de la procédure mais appuie les entreprises qui ont déjà commencé les démarches et prend en charge l'audit final de certification.

Le Programme Initiatives Pesticides (PIP) est un programme d'assistance technique financé par le Fonds européen de développement. Il vise à aider les producteurs et exportateurs de fruits et légumes frais des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (« pays ACP ») à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés pour accéder aux marchés européens.

Le Programme porte sur les réglementations de l'UE, y compris les limites maximales autorisées de résidus de pesticides, l'hygiène des denrées alimentaires, et la traçabilité.

En outre, il aide les producteurs et exportateurs des pays ACP à respecter les normes et exigences des acheteurs européens, y compris les cahiers des charges et démarches de certification en matière de qualité sanitaire et de bonnes pratiques agricoles et les initiatives sociales et environnementales.

L'assistance fournie par le PIP est régie par 2 grands principes : la demande initiale d'intervention doit venir du bénéficiaire et les appuis sont soumis au principe de partage des coûts entre le programme et le bénéficiaire. Pour bénéficier d'un soutien, les candidats doivent remplir un formulaire de demande d'intervention qui est évalué selon une série de critères d'éligibilité et de priorités nationales ou régionales.

Le Centre de commerce International (CCI ou ITC, International Trade Centre) a pour objectif d'aider les pays en développement et en transition à parvenir au développement humain

durable grâce aux exportations. Il forme de nombreuses organisations au processus de certification.

Ainsi, la production de produits certifiés de l'agriculture biologique constitue une niche intéressante pour les exploitants agricoles tournés vers le marché d'exportation mais aussi pour les petits producteurs à condition de bénéficier des appuis techniques et financiers nécessaires. L'accès au crédit constitue un problème majeur pour la majorité des acteurs, les groupements de producteurs comme les entreprises privées.

L'expérience de Bio Niayes Organisation

La société Bio Niayes Organisation (BNO) a été mise en place dans le cadre d'un programme de la FAO visant à augmenter les revenus des petits producteurs en les aidant à accéder au marché.

L'objectif était de travailler avec des petits producteurs ne connaissant pas du tout la culture et le marché biologique, de les former et de les encadrer sur les techniques culturales et les circuits de distribution propres au marché des produits biologiques. Deux organisations de producteurs ont été sélectionnées (l'UGPN et la FAPD) et 200 producteurs retenus.

Pendant trois ans, les producteurs ont été formés par Agrecol Afrique sur la production biologique et la gestion d'une exploitation biologique.

A partir de la deuxième année, les producteurs ont vendu leurs mangues sur le marché national, à Performance Afrique qui exportait des mangues séchées biologiques via son partenaire CEAS.

En août 2008, après avoir visité la BioFach (salon international de l'agriculture biologique à Nuremberg) et découvert le potentiel du marché biologique, les producteurs ont décidé de créer une société.

En 2009, BNO obtient la certification « agriculture biologique » mais elle ne dispose pas des compétences pour gérer seule l'exportation. En 2010, elle contractualise avec E3lothis, une société sénégalaise de production et d'exportation, et vend ses produits à EOSTA, une chaîne de distribution de fruits et légumes biologiques basée en Hollande. Cette année là, seule une dizaine de producteurs membres de BNO peuvent vendre leurs produits mais au fil des années, la quantité achetée par E3lothis a augmenté et en 2012, les 131 membres de BNO ont vendu leurs mangues soit environ 600 tonnes.

Actuellement, BNO est en négociation avec un acheteur espagnol. De nouvelles demandes d'adhésion de paysans horticulteurs sont en cours de validation. Des tests sur le haricot vert et le potiron biologiques ayant réussi, 60 ha seront dédiés à leur production pour l'export à partir d'octobre 2012.



Photo Shutterstock

5. LES POLITIQUES ET PROGRAMMES D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

A l'exception des projets et programmes mis en oeuvre par des ONG, l'agriculture biologique n'a été l'objet d'aucun programme d'envergure du gouvernement ni d'institutions internationales. Seule la FAO a mis en oeuvre un programme sur l'Afrique de l'Ouest qui a bénéficié à deux fédérations de producteurs de mangues dans les Niayes et permis la création de Bio Niayes Organisation. En revanche, divers programmes de soutien à l'agriculture ont bénéficié et bénéficient à des producteurs biologiques. Parmi les programmes présentés ci-dessous, certains n'ont pas encore démarré mais ils offrent un cadre d'intervention dans lequel l'agriculture biologique a toute sa place.

► La Grappe Agriculture et Agro-industrie de la Stratégie pour la Croissance Accélérée (SCA)

Le développement agricole est un axe prioritaire de la stratégie de la croissance accélérée. Les missions de la GAAI sont d'assurer l'autosuffisance alimentaire, de créer un tissu dense de PME/PMI dans la transformation agroalimentaire et de promouvoir les exportations essentiellement de produits horticoles. Dans ce domaine, les exportations sont passées de 27 000 tonnes il y a cinq ans à 60 000 tonnes aujourd'hui et l'objectif est d'atteindre 100 000 tonnes en 2015. Afin de mieux organiser le secteur, la SCA a mis en place fin 2010 la coopérative fédérative des acteurs de l'horticulture du Sénégal. Un des modes opératoires de la GAAI est de mettre en place des «clusters» ou pôles de compétence au niveau local en associant une diversité d'acteurs publics et privés autour d'une spécialisation agricole qui occupe la majeure partie de la population et peut générer un fort développement économique (la noix de cajou à

Tambacounda, le fonio à Kedougou). Dix clusters ont été mis en place dont 5 sont aujourd'hui actifs et il est prévu d'en créer 50 d'ici 2015. Dans cet esprit, Agrecol a développé le concept de clusters biologiques qui associent des producteurs encadrés par l'ONG à un restaurant installé sur une route nationale. Ce projet a suscité l'intérêt de la GAAI qui souhaiterait diffuser ce modèle dans d'autres régions.

► Le Programme agroécologique Intégré et Soutenable (PAIS)

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale Sénégal-Brésil. Il est géré par l'Agence Nationale du Plan de Retour vers l'Agriculture (ANREVA) qui dispose d'une expérience et d'une expertise dans le domaine de la création de fermes agricoles intégrées. Le PAIS vise à développer des fermes agro-écologiques. Le dispositif prévoit sur une surface d'un hectare équipée d'un point d'eau, l'association de productions végétales (maraîchage, arboriculture) et animales (aviculture, pisciculture). Dix sites devraient être aménagés dans le cadre de la phase d'expérimentation. Des techniciens de l'ANREVA seront formés pour suivre les fermes durant les deux années du projet.

► Le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA)

Le PAFA qui a démarré en juillet 2010 a pour objectif d'aider les producteurs pauvres du bassin arachidier. Le projet couvre les zones de Kaolack, Kafrine, Diourbel et Fatick. Il vise l'amélioration de l'accès aux semences certifiées (mil, niébe, bissap) et aux engrais ainsi que l'amélioration des relations entre les producteurs et les opérateurs des marchés par le biais de la contractualisation des échanges commerciaux. Un autre volet concerne l'appui aux producteurs maraîchers via la réhabilitation de puits et forages et la fourniture de système d'irrigation par goutte à goutte.



Si le PAFA ne soutient pas directement l'agriculture biologique, plusieurs acteurs de ce secteur ont bénéficié de l'appui du programme (équipement en goutte à goutte du GIE de Talègne, mise en relation du REFABEC avec un producteur de mil, aide à la commercialisation des produits).

► Le Projet d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural (PADAER)

Le PADAER devrait démarrer à la fin de l'année et couvrira les régions de Matam, Tambacounda, Kolda et Kedougou. Il visera à appuyer les 3000 producteurs ayant bénéficié de l'aménagement de périmètres irrigués dans la région de Matam, à réaliser 10 périmètres horticoles de 30 à 40 ha et à accompagner l'insertion des jeunes et des femmes dans les filières agricoles et les activités connexes.

► Le Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement (PAISD)

Le PAISD accompagne les migrants porteurs de projet. Il apporte un appui technique ainsi qu'une aide pour la recherche de financements aux entrepreneurs individuels et des financements pour la réalisation de projets communautaires portés par les associations de migrants.

Dans les années à venir, un des objectifs du PAISD est d'encourager les migrants, via leurs associations, à développer des activités économiques et à investir dans des secteurs productifs. L'agriculture et l'élevage font partie des principales préoccupations des migrants du fait que beaucoup d'entre eux sont propriétaires de bétail et de terres. Une étude commanditée par l'Agence Française de Développement sur les secteurs économiques porteurs et les niches d'investissement est en cours de finalisation et devrait être restituée à Dakar au mois d'octobre.

► La pépinière d'entreprises agro-alimentaires mise en place dans le cadre de la coopération décentralisée entre les conseils régionaux de Dakar et d'Île de France. Le projet est toujours dans sa phase d'étude mais devrait démarrer en 2013. La pépinière devrait être installée vers Sangalkam sur un terrain de 2 à 3 ha. Le site sera équipé de plusieurs ateliers de transformation alimentaire disposant d'infrastructures et d'équipements collectifs ainsi que de bureaux pour des entreprises connexes prestataires de services (communication, conseil, comptabilité, etc...). Les ateliers regroupés sur une surface de 600m² pourront accueillir entre 20 et 40 entreprises. Dans ce cadre, des unités de transformation de produits issus de l'agriculture biologique pourront être accueillies.

► Un centre d'innovation et d'entrepreneuriat dans l'agroalimentaire (le CIEA) devrait également bientôt voir le jour avec l'appui de la Banque mondiale. Il s'agit de mettre en place à Pout un incubateur pour accompagner les entrepreneurs dans la transformation de produits alimentaires (mangues, papaye, bissap, tamarin, tomate).

Enfin, la BAD a mis en place un fonds de développement de l'horticulture de 7 milliards de francs cfa pour la production et la transformation de produits horticoles.

Partie 2

LES ENJEUX ET DÉFIS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

1. LES ENJEUX

► 1.1. Améliorer la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire

L'agriculture biologique a une empreinte énergétique faible. Elle « s'appuie sur des biens de production disponibles sur place et n'utilise pas de carburants fossiles ; le recours à des procédés naturels améliore aussi bien le rapport efficacité-coût que la résilience des écosystèmes agricoles au stress climatique³⁸.

Jusqu'à présent, le Sénégal a choisi d'investir dans le développement de quelques filières agricoles (arachide, coton, riz, tomate). Des moyens considérables ont été investis dans l'aménagement, les infrastructures et la mise en place de grandes entreprises agricoles. Pourtant, force est de constater que celles-ci n'ont apporté ni la sécurité alimentaire, ni les emplois escomptés.

Aujourd'hui, dans la région du fleuve, nombreux sont les producteurs de riz contraints de vendre l'intégralité de leur production pour rembourser leurs dettes et dans tous les villages du Fouta, des boutiques commercialisent du riz importé.

Pour atteindre la sécurité alimentaire, il faut d'abord que les paysans puissent produire suffisamment pour se nourrir. Mais, la sécurité alimentaire n'est pas qu'une question de quantité, elle suppose aussi l'accès à des produits diversifiés et de qualité. Cette diversification permet aux paysans d'améliorer leur alimentation et de sécuriser leurs revenus face aux éventuelles fluctuations du marché.

Cette diversification alimentaire est assurée par les petites exploitations familiales qui pratiquent l'agro-écologie. Celles-ci associent cultures pluviales et cultures maraîchères. Certaines font également un peu d'élevage et parfois développent des activités extra agricoles. C'est donc par le soutien aux petites exploitations familiales qu'on peut garantir la sécurité alimentaire.

► 1.2. Rendre l'agriculture attractive et limiter l'exode rural

On estime à 153 000 le nombre de jeunes actifs ruraux qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi³⁹. Un défi majeur réside donc dans le développement de l'emploi en milieu rural, en particulier dans le secteur productif.

38. Rapport de la conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire, FAO, 2007.

39. Comment les exploitations familiales peuvent nourrir le Sénégal ? Rapport de capitalisation du forum de 2010 du CNCR

L'expérience montre que l'agriculture biologique au Sénégal peut être une activité rentable aussi bien pour les petits exploitants que pour les entreprises disposant d'une plus grande capacité d'investissement. Dans plusieurs zones où des ONG appuient le développement de cette agriculture, les résultats sont encourageants et créent un effet d'entraînement. Plusieurs personnes qui avaient quitté leur village sont revenues cultiver leur terre. Toutefois, si ces ONG font un travail remarquable en termes de sensibilisation, de formation et d'accompagnement, elles ne disposent pas des moyens nécessaires à l'aménagement des terres.

Or, pour être rentables, les exploitations agricoles doivent disposer d'un minimum d'infrastructures. C'est dans cet esprit que l'ANREVA a créé 23 fermes agricoles (ou pôles d'Emergence intégrés), exploitées par 75 GIE composés d'une vingtaine de personnes. A travers le programme « Domaines agricoles partagés », l'ANREVA permet également à des entrepreneurs privés d'accéder à des terres aménagées pour réaliser un projet d'exploitation agricole.



Photo Jardins d'Afrique

Le modèle d'exploitation développé par Agrecol, qui accompagne des GIE d'une quarantaine de personnes dans la conduite d'une exploitation biologique, s'appuie également sur des aménagements mis en place par différents programmes de développement. Les groupements appuyés bénéficient de blocs maraîchers aménagés.

Ces différents modèles d'exploitation nécessitent des investissements initiaux importants (clôture, puits ou forage, pompe et groupe électrogène, réseau d'irrigation). Ils sont estimés à environ 3 millions pour un groupe de 8 producteurs disposant d'un puits avec un débit de 5 m³ à 20 millions de francs cfa pour un groupe d'une quarantaine de producteurs disposant d'un forage.

► 1.3. Créer des opportunités d'investissement pour les migrants

La majorité des familles des migrants vivent en zone rurale et l'agriculture représente une de leurs principales sources de revenus. Cependant, dans bien des cas, l'agriculture ne permet plus aux paysans de vivre dignement de leur travail.

Les exemples de conversion à l'agriculture biologique montrent que les paysans accompagnés peuvent vivre correctement de cette activité. Les GIE encadrés par Agrecol ou encore celui de Mbour, encadré par Jardins d'Afrique, sont des modèles d'exploitation agricoles biologiques qui semblent tout à fait pertinents pour des migrants souhaitant investir dans ce secteur. Il serait intéressant d'évaluer et de capitaliser sur ces dispositifs afin de voir dans quelle mesure ils sont adaptés à ce public. Toutefois, il convient de signaler que si de telles exploitations représentent des opportunités d'investissement intéressantes, elles nécessitent un encadrement sur plusieurs années et donc des financements spécifiques.

Les pôles d'Emergence et les futures fermes agro-écologiques intégrés, gérées par l'ANREVA, représentent des modèles d'exploitation intéressants dans lesquelles les migrants pourraient également investir.

Dans le cadre du programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement (PAIDS), sur les 374 projets individuels appuyés depuis 2005, 64 se sont focalisés sur l'agriculture et l'élevage et ont permis la création de 313 emplois. Plusieurs porteurs de projet ont investi entre 10 et 50 millions de francs cfa sur fonds propres. Les migrants investissent donc déjà dans l'agriculture et ils seraient sans doute disposés à le faire davantage s'ils bénéficiaient d'un accompagnement dans ce domaine.

Le PAISD a également financé la réalisation de 8 barrages hydro-agricoles dans le département de Bakel. Actuellement, ces ouvrages servent essentiellement à l'abreuvement du bétail mais ils pourraient permettre l'aménagement de grands blocs maraîchers. Dans ce cadre, des exploitations biologiques portées par des associations de migrants pourraient parfaitement s'intégrer.

Zoom sur les pôles d'Emergence intégrés mis en place par l'ANREVA

Le modèle des pôles d'Emergence intégrés consiste à réaliser, sur des terres mises à disposition par la communauté rurale, un forage équipé d'un réseau d'irrigation, un bâtiment d'exploitation, une clôture et des pistes puis de mettre en place des groupements de producteurs chargés d'exploiter les terres.

Les jeunes sont sélectionnés sur les terroirs d'implantation des fermes. 80% des jeunes appartiennent au village qui a cédé les terres mais tous les villages situés dans un rayon de 5 km peuvent intégrer la ferme. Un comité de pilotage, constitué des autorités locales et des associations, recense les jeunes de 35 à 50 ans intéressés pour développer une activité agricole. Les jeunes sélectionnés sont ensuite regroupés au sein d'un GIE constitué d'environ 20 personnes. Sur une ferme, les différents GIE forment une Union, laquelle signe un contrat de concession avec l'Agence.

Les membres des Unions bénéficient de formations, de conseils et d'un appui pour la recherche de partenaires financiers et commerciaux. En retour, les membres ont pour obligation de mettre en valeur et de gérer au mieux l'exploitation. Ils doivent au minimum réaliser deux campagnes : la première de novembre à janvier, la seconde de janvier à mai. Certains réalisent une troisième campagne pendant l'hivernage.

Les fermes ont été financées par les gouvernements sénégalais, espagnol et marocain. Le montant de l'investissement varie en fonction de la ferme de 15 à 500 millions de FCFA.

► 2. LES DÉFIS À RELEVER

► 2.1. Définir une politique de soutien à l'agriculture biologique

Au niveau du discours, l'agriculture saine et durable est prise en compte par les pouvoirs publics

mais le soutien effectif à cette agriculture est quasi inexistant. Le programme Agriculture Saine et Durable, élaboré en 2009 par Enda Pronat, le ministère de l'agriculture et la FAO, n'a toujours pas été mis en œuvre faute de financements. Si le ministère s'est impliqué dans l'élaboration de ce programme, il ne s'est pas engagé réellement



et ne l'a pas inscrit dans son budget. Seule la Fondation de la première dame a reçu un appui conséquent sur la durée. Aujourd'hui, il n'existe pas au niveau du ministère de l'agriculture une cellule qui s'occupe de l'agriculture biologique ni de référent sur ce sujet.

Pour se développer, l'agriculture biologique doit bénéficier d'un soutien institutionnel et gouvernemental. Il en a été ainsi pour les filières riz ou coton : l'État a injecté des moyens importants pour appuyer le développement de ces filières, réaliser des aménagements et créer des sociétés d'encadrement. L'agriculture biologique ne pourra devenir un secteur porteur seulement si l'État manifeste une réelle volonté politique qui se traduise par des mesures spécifiques.

Un des besoins prioritaires est l'aménagement des terres. Dans la majorité des cas, les paysans sont tellement pauvres qu'ils ne peuvent pas investir. Or, la productivité de l'agriculture biologique dépend beaucoup des infrastructures et des moyens de production à leur disposition. L'accès facilité à la terre, à l'eau, aux semences de qualité et aux intrants biologiques contribue à l'amélioration de la production. L'aménagement de blocs maraîchers à l'instar de ce qui a été fait par Caritas dans les années 80, de fermes intégrées comme celles développées par l'ANREVA sont des exemples intéressants sur lesquels l'État

pourrait asseoir une politique de soutien à l'agriculture biologique.

Il conviendrait également de mettre en place des dispositifs d'incitation à l'investissement à travers un accès facilité au crédit. L'investissement devrait également être sécurisé à travers la mise en place d'un fonds de garantie contre les calamités.

Enfin, pour se développer l'agriculture biologique doit pouvoir s'appuyer sur un cadre législatif adapté. Il conviendrait de définir une réglementation spécifique qui soit harmonisée aux référents internationaux et donne une place à tous les acteurs de ce secteur. La marque ou le label qui découlerait de cette réglementation devrait être une marque collective de certification, d'usage volontaire et qui soit la propriété du ministère de l'agriculture.

► 2.2. Faire connaître l'agriculture biologique

Aujourd'hui, peu de Sénégalais sont sensibles à l'origine et à la qualité des produits qu'ils consomment. Il n'existe presque pas de communication sur les produits biologiques au Sénégal et très peu d'associations de consommateurs s'intéressent à ce sujet. A contrario, en Ouganda, l'organisation nationale des producteurs biologiques est très connue et il existe de nombreux marchés biologiques dans le pays. Ceci s'explique par l'importance des actions de sensibilisation, de communication et de formation qui ont été menées dans le pays.

Il faudrait donc permettre un large accès à l'information sur l'agriculture biologique. Il s'agit d'un travail continu qui doit être fait en dehors des projets dont les financements sont ponctuels. La FENAB est la structure la mieux placée pour jouer ce rôle. Les associations de consommateurs sont aussi des structures qui peuvent servir de relais pour transmettre les messages sur l'importance de la qualité des aliments. Les mé-

dias devraient également être sensibilisés pour relayer les informations sur ce sujet. Des packs radio peuvent être élaborés à l'instar de ceux édités par le CTA⁴⁰.

► 2.3. Améliorer l'organisation de la filière

Le secteur de l'agriculture biologique est très peu structuré. Il existe de nombreuses initiatives mais celles-ci sont dispersées et il y a peu de mise en commun des connaissances ou de capitalisation des expériences. La FENAB, si elle a le mérite d'exister, ne dispose pas des moyens lui permettant de dynamiser ce secteur et l'absence d'intérêt des pouvoirs publics constitue une réelle

contrainte à l'organisation du secteur à l'échelle nationale. Par conséquent, les initiatives existantes dans ce domaine gagneraient à être partagées voire coordonnées par une instance supranationale.

Par ailleurs, les producteurs biologiques peinent à trouver des marchés rémunérateurs pour leurs produits. Il conviendrait donc de faciliter la commercialisation des produits biologiques en apportant un appui à l'organisation de marchés comme les Louma, les marchés biologiques ou encore la Foire nationale des produits biologiques. L'existence d'un label national permettrait de rendre l'agriculture biologique plus visible et obligerait à organiser ce secteur.

Les Louma pour faciliter la commercialisation des produits biologiques

Les producteurs maraîchers sont souvent très dépendants des commerçants qui jouent sur le caractère périssable des produits pour faire baisser les prix. Par ailleurs, il existe une demande croissante de produits de qualité dans les centres urbains.

C'est pour permettre une relation directe entre les producteurs et les consommateurs que l'ANREVA a impulsé la mise en place de marchés de producteurs appelés traditionnellement Louma.

Un partenariat a été mis en place avec l'ASPRODEB et le CNCR pour l'organisation de ces marchés dans plusieurs grandes villes. Les différents acteurs s'entendent avec les producteurs pour fixer les prix de vente, lesquels sont généralement inférieurs aux prix du marché.

► 2.4. Développer la formation professionnelle

L'agriculture biologique est une agriculture complexe et exigeante. Les exploitants qui renoncent à l'utilisation d'intrants chimiques doivent utiliser des techniques permettant de restaurer et entretenir la fertilité des sols, de prévenir et de lutter efficacement contre les ravageurs. Pour ce faire, ils doivent recevoir une formation appropriée et des conseils techniques sur la manière de gérer de façon productive leur exploitation. L'agriculteur,

pour pouvoir vivre décemment de son travail, doit donc être un technicien mais aussi un entrepreneur qui sait gérer son exploitation, planifier les cultures en fonction du marché, qui connaît les prix des différents produits et leur variation annuelle, qui sait gérer son argent, épargner et investir, etc.

Les centres de formation en agriculture biologique ne sont pas reconnus officiellement. Ils fonctionnent sur des financements extérieurs qui

40. Centre technique de coopération agricole et rurale <http://ruralradio.cta.int/fr/AgricultureBiologique.htm>

Partie 3

sont souvent aléatoires et incertains. Ils peinent à trouver des ressources pour accompagner les jeunes à la sortie de leur formation alors que cet accompagnement à l'insertion professionnelle est primordial. Ces centres devraient être reconnus comme jouant un rôle important dans la formation professionnelle des jeunes et davantage soutenus par les pouvoirs publics et les partenaires techniques et financiers.

► 2.5. Faciliter l'accès aux financements

La très grande difficulté à accéder au crédit constitue un frein au développement de l'entrepreneuriat dans le domaine de l'agriculture biologique.

La Caisse Nationale du Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) dispose des fonds et des outils pour soutenir les groupements de producteurs et les entreprises qui ont une activité de production et d'exportation de produits biologiques. Toutefois, en raison des risques spécifiques à cette activité, la CNCAS travaille essentiellement avec des grosses structures telles que la Sodefitec. Les risques avancés sont le manque d'expérience, d'expertise, d'organisation de bon nombre de structures mais aussi le fait qu'en cas de contentieux avec un acheteur étranger, les procédures juridiques sont très longues.

Les taux d'intérêt accordés par la CNCAS varient entre 7 et 12% selon la crédibilité du demandeur, le type d'activité, le stade de l'activité (démarrage ou développement), etc. L'apport initial demandé est généralement de 20%, il peut être ramené à 10% dans certains cas (groupements de producteurs de la vallée du fleuve Sénégal).

Pour pallier l'absence de garantie des promoteurs, le PLASEPRI⁴¹ financé par la coopération italienne est en discussion avec la CNCAS pour

la mise en place d'un fonds de garantie de 3 millions d'euros.

En raison de la difficulté à obtenir un crédit auprès des institutions bancaires présentes au Sénégal, plusieurs entreprises se tournent vers des banques étrangères qui proposent leurs services à des organisations dans les pays du Sud. C'est le cas de Rabobank, une institution financière internationale de bancassurance d'origine néerlandaise, qui octroie des crédits avec un taux d'intérêt de 7% à la Fédération Yakaar Niani Wulli à Koussanar. D'autres institutions financières comme Etimos ou Root capital peuvent accorder des prêts pour soutenir des organisations du Sud qui mènent des activités correspondant à leurs orientations.

► 2.6. Mettre la recherche au service de l'agriculture biologique

La recherche devrait être mise au service de l'amélioration des techniques culturales et des alternatives à l'utilisation des engrais chimiques et des pesticides. Des expérimentations sur différentes variétés biologiques ainsi que sur les engrais et produits phytosanitaires naturels devraient être conduites afin de vulgariser des méthodes et produits dont on a mesuré l'efficacité. Le travail remarquable fait par l'ASPSP et l'ISRA sur les semences paysannes mériterait d'être davantage soutenu et valorisé.

Il serait également intéressant de disposer d'études de cas sur différents systèmes de production biologique au Sénégal afin de comparer les rendements obtenus par ces derniers et ceux de l'agriculture conventionnelle.

CONCLUSION

L'agriculture biologique constitue une réponse efficace aux problèmes d'insécurité alimentaire, de pauvreté, d'emploi et de migration. Elle met fin à la dépendance des agriculteurs vis à vis d'intrants chimiques onéreux et dangereux pour la santé. Elle représente un modèle économique viable à condition que les producteurs soient suffisamment encadrés et accompagnés dans leur activité. Malgré tous ces avantages, cette agriculture demeure peu valorisée et soutenue.

Pourtant de nombreuses organisations de producteurs, associations et entreprises sont engagées dans l'agriculture biologique au Sénégal. Le nombre d'acteurs et les quantités produites montrent qu'il existe une prise de conscience de la nécessité de réorienter l'agriculture vers des modes de production plus durables mais aussi un potentiel économique non négligeable.

L'avenir de l'agriculture biologique au Sénégal dépend de l'existence d'une politique adaptée et de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié. Son développement nécessite des infrastructures adéquates pour la production, la transformation, le stockage et la commercialisation des produits, la formation des producteurs, un meilleur accès aux facteurs de production (semences paysannes, engrais et pesticides naturels) et au crédit, une amélioration des circuits de distribution des produits biologiques. Les ONG ne peuvent assumer seules cette lourde tâche ; c'est donc par un effort partagé et coordonné que le secteur pourra se développer.

Au Sénégal, ce sont les petites exploitations qui contribuent en majorité à l'alimentation des Sénégalais et qui fournissent l'essentiel des emplois en milieu rural. Par ailleurs, les exploitations familiales sont parfaitement adaptées aux systèmes de production agro-écologiques. La petite taille des exploitations et l'importance de la main d'œuvre familiale favorisent la bonne application des pratiques agro-écologiques. Si l'agriculture biologique d'exportation représente un réel potentiel de croissance économique, elle constitue une activité lucrative pour quelques entreprises. Il faut donc veiller à ce que le bio business ne se développe pas au détriment des exploitations familiales via par exemple l'accaparement de terres par des investisseurs sénégalais et étrangers.

Enfin, l'accès à des aliments de qualité ne peut être réservé exclusivement aux consommateurs étrangers. Actuellement, des dispositifs d'appui existent pour l'exportation des produits biologiques mais rien n'est fait pour le marché local. Une plus grande communication et l'amélioration des circuits de commercialisation des produits biologiques devraient permettre à tous les Sénégalais d'y accéder.

41. Plateforme d'appui au secteur privé et à la valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie

Bibliographie

Ouvrages

- L'agriculture sénégalaise à l'épreuve du marché, ISRA-KARTHALA, 2010
- Des pesticides à une agriculture saine et durable, la souveraineté des peuples, Enda 2010
- Produire plus avec moins, guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne, FAO 2011

Rapports d'études et projets

- L'agriculture biologique au Sénégal, FAO 2001
- Documentation des savoirs et pratiques agro-écologiques locales en Afrique de l'Ouest, septembre, Fahu-mu, 2001.
- L'agriculture au Sénégal, cadre intégré, étude diagnostique de l'intégration commerciale, 2002.
- Développement des marchés du commerce équitable et de l'agriculture biologique, FIDA 2005
- Rapport de la conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire, FAO, 2007.
- Détermination du niveau de contamination par les pesticides de légumes du panier de la ménagère, CERES Locustox, décembre 2007.
- Transferts de fonds des migrants et développement en Afrique : une étude de cas sur le Sénégal, Papa Amadou SARR, EHESS, 2009.
- Transferts de fonds des migrants et développement en Afrique : une étude de cas sur le Sénégal, Papa Amadou SARR, EHESS, 2009.
- Evaluation d'impact du projet «L'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des petits exploitants en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale par l'exportation de produits tropicaux biologiques et du commerce équitable», la mangue biologique dans la zone des Niayes, Oumar Diouf, 2009.
- Comment les exploitations familiales peuvent nourrir le Sénégal ? Rapport de capitalisation du forum de 2010 du CNCR
- Analyse des potentialités de création d'emplois verts dans les régions de Kolda, Matam et Saint Louis. Migration, développement local et potentialités, OIT, PNUD, ENDA, 2011.

Guides pratiques

- La promotion des produits agroalimentaires et des produits artisanaux africains dans le commerce équitable européen, une réflexion engagée au Sénégal, Agridoc 2003
- Comment produire et transformer « biologique » pour le marché européen ?, Agridoc, 2004
- Guide du décideur à l'usage des groupements de producteurs, des exportateurs et des organisations d'appui aux entreprises, 2009.
- Guide de l'entreprise biologique, développer des filières durables avec les petits producteurs, IFOAM 2010.
- Guide édité par Agrisud, L'agro-écologie en pratiques, 2010.
- Commercialisation locale des produits biologiques dans les pays en voie de développement, Directives pour les praticiens, Agrecol 2010
- L'exportation des produits biologiques – Comment accéder au marché, CTA 2011

Revue

- AGRIDAPE
- Le consommer local au Sénégal, du slogan à la réalité, les cahiers de l'Alternance, 2010
- Inter-réseaux, bulletin de synthèse souveraineté alimentaire, Agro-écologie : où en est-on ?, septembre 2011.

Articles

- La certification de l'agriculture durable comme stratégie de développement pour l'Afrique, René AUDET Institut des sciences de l'environnement Université du Québec, 2004.
- Florissante industrie de l'agriculture biologique, Philippe Baqué, le Monde diplomatique, février 2011.
- L'agriculture biologique est bénéfique à l'Afrique, Gethsemane Mwizabi, journaliste, juin 2012.

Sites internet

- Informations générales sur l'agriculture biologique
- <http://www.ifoam.org>
- <http://www.organic-bio.com/fr/labels>
- <http://www.fao.org/organicag/oa-home/fr>
- www.iedafrique.org/AGRIDAPE.html

Les ONG

- www.pan-afrique.org
- www.endapronat.org
- www.agrecolafrique.net
- www.aspab.interconnection.org
- www.sahelpopleservice.com/?page_id=1026
- www.jardins-afrique.com
- www.actsol.org
- fr.veco-ngo.org/
- www.acra.it
- www.villagepilote.org

Les fournisseurs d'intrants biologiques

- Neemlan Ecosystem : <http://www.neemlan.es>
- Kokopelli est une association française qui oeuvre pour la Libération de la Semence et de l'Humus et la Protection de la Biodiversité alimentaire. Dans le cadre de sa campagne "Semences sans Frontières", l'association distribue gratuitement des semences aux communautés rurales, associations ou ONG qui en font la demande. <http://kokopelli-semences.fr>
- JTS Semences développe des solutions pour la création de jardins tropicaux améliorés. Cf. <http://www.jts-concept.com>

- AGROSEMENS est un semencier potagériste indépendant spécialisé à 100 % dans les graines de semences issues de l'agriculture biologique. <http://www.agrosemens.com>
- Senchim www.ics.sn/senchim.html

Les sociétés au Sénégal qui exportent des produits biologiques

- <http://sham-senegal.com>
- <http://www.plantations-djibanar.sn>
- <http://buursine.com>
- <http://www.notto.sn>

Les organismes de certification qui travaillent au Sénégal

- <http://www.ecocert.com>
- <http://www.certisys.eu>
- <http://www.icea.info>
- <http://www.tuv-nord.com/be/fr/index.htm>
- <http://www.globalgap.org>

Les organismes d'appui à l'obtention de la certification

- www.intracen.org
- www.asepex.sn
- www.pip.coleacp.org

Les bureaux d'étude spécialisés sur la certification

- www.bioscope-sn.com
- <http://www.epe.sn>

Quelques distributeurs de fruits et légumes biologiques

- <http://natureandmore.com>
- <http://www.eosta.com>
- <http://www.pronatura.com>

Le salon international de l'agriculture biologique

- <http://www.biofach.de>

Les structures d'appui pour l'obtention de crédits

- www.rootcapital.org
- <http://www.etimos.it>
- <http://www.rabobank.com>

Liste des personnes rencontrées ou contactées

Structure	Nom	Fonction
Jardin d'Afrique	Gora NDIAYE Rahim BA	Président Coordonateur projet Soler/Mbour
AFAFA	Yousou SARR	Chef du centre de Niemane
ASPSP	Alhiou NDIAYE	Coordonateur
ENDA Pronat	Laure BRUN	Chargée de suivi évaluation
Agrecol Afrique	Souleymane BASSOUM Djibril THIAM	Coordonateur Chargé de programmes
ASPAB	Ibrahima SECK	Directeur
PAN Afrique	Abou THIAM	Coordonateur régional
Performance Afrique	DRAME	Chef de projet PERTA
Fahamu	Famara DIEDHIOU	Chargé de la campagne « <i>we are the solution</i> »
JAPPOO	Louis Etienne DIOUF	Directeur
AVSF	Moussa BALDE	Coordonateur
ACRA	Mamadou Danfakha	Point focal sécurité alimentaire et gestion des ressources naturelles
VECO	Mame Birame NDIAYE	Coordonateur de programme Plaidoyer
ECOPAIX	Aïsha N'DAW	Directeur
ASACASE/ACTSOL	Oumar BA	Agent d'appui aux programmes
FAO	Ndeye Mama Toure DIENG	Coordonateur
FAO	Makhfousse SARR	Président
FENAB	Doudou DIOP	Chargée de la commercialisation des produits bio
Federation des agropasteurs de Diender	Yawma SALL	Président
GIE de Talègne		Président
GIE de Nguémé		Présidente
GIE de Tatène Bambara	Taco SALL	Présidente
REFABEC	Fatim FALL	Coordonateur
UGAN	David DIONE	Gérant
Neemland Ecosystem	Ibrahima SARR	Gérant
Les délices du terroir	Willy BAEY	Gérant
EANGDS	Massamba Sall SAMB	Directeur
BioCasamance	Amadou SANE	Gérant

Liste des personnes rencontrées ou contactées

Structure	Nom	Fonction
E3lothis	Daby SY	Directeur
Plantations Djibanar	Patrick LEDOUX	Directeur
Soluqua	Souleymane DIOUF	Auditeur
Bioscope	Oumar BODIAN	Chargé de projet
ASEPEX	Diassen NGOM	Chargé du suivi évaluation
ANREVA	Papa Ndéwé DIOUF	Coordonnateur SCA
SCA/GAAI	Seydina DIA	Directeur du crédit et du réseau
CNCA	Malick NDIAYE	Assistant technique
PAISD	Damien BAUCHAU Souley- mane SONKO	Chargé de programme
DAT/FSD	Pauline LECOINTE	Assistant technique
FIDA	Amadou Daouda DIA	Chargé d'appui au Programme



Bureau
international
du Travail